



Higher Education
Quality Council
of Ontario

An agency of the Government of Ontario

Comprendre l'attrition des effectifs étudiants dans les six collèges de la région du grand Toronto (RGT)

Tet S. Lopez-Rabson et Ursula McCloy
pour le compte du GTA Colleges
Institutional Research (IR) Network



Publié par

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) Canada M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893
Télécopieur : 416 212-3899
Site Web : www.heqco.ca
Courriel : info@heqco.ca

Se référer au présent document comme suit :

Lopez-Rabson, T. S. et McCloy, U. (2013). *Comprendre l'attrition des effectifs étudiants dans les six collèges de la région du grand Toronto (RGT)*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Remerciements

Les auteures aimeraient remercier de leur contribution les principaux responsables suivants du bureau de la recherche institutionnelle, depuis la conceptualisation de ce projet de collaboration jusqu'à la rédaction du rapport préliminaire.

Collège Centennial : Philip Alalibo – professeur (ancien chef du bureau de la recherche institutionnelle).

Collège Durham : Debbie McKee-Demczyk – directrice.

Collège George Brown : Nancy Miyagi – chef, projets spéciaux de recherche et d'évaluation (ancienne chef du bureau de la recherche institutionnelle).

Collège Humber : Ruth McKay – directrice.

Collège Sheridan : Don Curzon – professeur, Collège George Brown (ancien directeur du bureau de la recherche institutionnelle, Collège Sheridan).

Les auteures tiennent également à remercier les personnes suivantes :

- R.A. Malatest et Associates Ltd. pour la réalisation de l'enquête ainsi que pour l'analyse et la rédaction d'un rapport préliminaires.
- Shuping Liu pour son examen attentif du rapport à diverses étapes.
- Henry Decock pour son travail concernant le Seneca College Early Leaver Survey en 2004, qui a servi de fondement à la présente étude.
- Limin Chen, Rashmi Gupta, Silvana Miller, Sherrie Tu, Pat Van Horne et Jeffrey Waldman pour leur temps et leurs contributions utiles à diverses étapes de l'étude.

Table des matières

Executive summary	2
Introduction	5
Purpose of the Study.....	5
Research Questions.....	6
Methodology.....	6
Limitations of the Research.....	7
Non-response Bias.....	7
Characteristics and Demographics	8
Factors behind College and Program Choice	11
Sources of Funds for Educational Expenses	12
Living Arrangement while Aux études.....	13
In-School Experience	15
Academic and Social Engagement.....	15
Use of College Facilities and Resources	16
Satisfaction with College Facilities	18
College Assistance or Resources that could have Helped	19
Overall Satisfaction with College Experience	20
Emploi Status While Aux études.....	21
Decision to Leave	23
Factors that Influenced Decisions to Leave	22
Seeking Advice Prior to Leaving	26
Sortants précoces with Previous PSE	28
Post-Departure Outcomes	31
Immediate Outcome	31
Current Outcome.....	32
Departure Factors comparativement à Immediate and Current Outcome.....	34
Inter-institutional Mobility.....	36
satisfaction concernant la décision de partir	36
Intention to Resume Studies	42
Positive Attrition	40
Conclusions	42
References	43

Résumé

La présente étude est le fruit de la collaboration entre six collèges de la région du grand Toronto (RGT) – Collège Centennial, Collège Durham, Collège George Brown, Collège Humber, Collège Seneca et Collège Sheridan. Elle vise à mieux comprendre pourquoi les étudiants et étudiantes quittent leur programme d'études avant de l'avoir terminé ainsi que le cheminement qu'ils suivent après leur départ.

En Ontario, moins des deux tiers des étudiants et étudiantes de niveau collégial terminent leur programme d'études dans une période deux fois plus longue que la durée prévue du programme. Dans la RGT, ce taux est relativement moins élevé, variant de 55 % à 71 %. Cependant, ce taux ne tient pas compte des cheminements liés à la mobilité des étudiants et étudiantes; c'est-à-dire ceux qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires et ceux qui changent d'établissement. En outre, on en sait peu sur les expériences des étudiants et étudiantes avant leur départ, les motifs qui les incitent à partir et leurs résultats sur le marché du travail après leur départ. Bien que le rendement scolaire soit un fort déterminant de la persévérance, un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes qui réussissent bien quittent leur établissement. La présente étude utilise une méthode innovatrice : elle établit un lien entre les données administratives sur les notes obtenues par les étudiants et étudiantes et une enquête effectuée après leur départ. La présente étude est la première qui tente de comprendre les différences qui existent entre les sortants précoces en fonction de leur moyenne pondérée cumulative (MPC) au moment de leur départ. Cela a été fait principalement pour permettre aux décideurs, administrateurs, chercheurs et personnel des collèges de comprendre en fonction du rendement scolaire les raisons complexes qui poussent les étudiants et étudiantes à abandonner leurs études.

L'étude a consisté en une enquête auprès des sortants précoces menée en 2010 par le cabinet R.A. Malatest et Associates Ltd. Les participants étaient des étudiants et étudiantes qui étaient inscrits à l'automne 2007, 2008 ou 2009 dans un collège de l'Ontario à un programme à temps plein menant à un certificat ou à un diplôme, qui avaient volontairement quitté leur établissement, et qui n'étaient pas inscrits à leur collège initial au moment de l'enquête. Cinq des six collèges ont procédé à l'enquête par téléphone, et le sixième, en ligne. Les données de l'enquête ont été jumelées aux données administratives fournies par chaque collège, lesquelles comprenaient les notes, le domaine d'études et des données démographiques. L'enquête a porté sur les antécédents, l'expérience au collège, la prise de décision avant le départ, les motifs du départ, et les résultats après le départ. Ces thèmes ont été analysés en fonction du rendement scolaire de chaque étudiant ou étudiante.

Dans l'ensemble, il y a eu 1940 répondants admissibles à l'enquête. Soixante-douze pour cent d'entre eux avaient été inscrits à l'établissement et au programme correspondant à leur premier choix. Une part importante d'entre eux possédait déjà un diplôme d'études postsecondaires : 7 % détenaient un diplôme de niveau collégial, et 11 % un diplôme universitaire. Douze pour cent de l'échantillon avaient une MPC élevée, 43 % une MPC moyenne, et 45 % une MPC peu élevée. Soixante-dix pour cent avaient quitté l'établissement au cours de leur premier trimestre d'études.

Participation scolaire et sociale

La plupart des sortants avaient un niveau élevé de participation scolaire comme le montre la fréquence à laquelle ils terminaient leurs devoirs à temps ou participaient aux discussions en classe. Cependant, la participation était relativement moins élevée relativement aux relations professeurs-étudiants, par exemple pour ce qui était d'aborder avec les professeurs divers sujets : notes, devoirs, idées, plan de carrière et ambitions. La participation sociale était peu élevée – seulement trois étudiants ou étudiantes sur dix environ

ont indiqué avoir participé à des activités culturelles sur le campus, à un club étudiant ou groupe d'intérêt particulier, à des services communautaires sur le campus ou à des activités bénévoles.

Motifs du départ prématuré

Dans une question ouverte, on a demandé aux répondants d'indiquer le principal motif de leur décision de quitter leur collège initial sans terminer leur programme d'études. Dans l'ensemble, des facteurs institutionnels expliquaient le départ de 51,8 % des sortants, soit notamment : changements touchant les intérêts et plans scolaires (11,5 %), désintérêt et insatisfaction concernant leur programme (10,6 %), difficultés scolaires (8,5 %), exigences du programme ou programme ne correspondant pas aux attentes (8,1 %), problèmes liés aux professeurs et chargés de cours (6,1 %), décision d'aller à l'université (5,8 %), questions liées à l'atmosphère sur le campus (1,2 %). Les facteurs personnels – famille, situation personnelle et santé (17,2 %), motifs financiers (12,8 %), emploi (8,9 %), emplacement (4,1 %), pause dans les études (1,1 %) – expliquaient le départ de 44,1 % des étudiants et étudiantes. Les réponses ne tombant pas dans ces catégories ont représenté 4,1 % des départs.

Sur le plan du rendement, 16 % des étudiants et étudiantes ayant une MPC élevée ont quitté leur collège respectif pour aller à l'université, comparativement à seulement 6 % de ceux ayant une MPC moyenne et à 3 % de ceux ayant une MPC peu élevée. Seulement 4 % des étudiants et étudiantes ayant des notes élevées ont indiqué s'être désintéressés ou avoir été insatisfaits de leur programme. Ce pourcentage est inférieur à celui des sortants ayant obtenu des notes moyennes (9 %) ou peu élevées (14 %). En outre, 45 % des sortants de ce dernier groupe ont quitté le collège sans terminer le premier trimestre. Ce pourcentage est supérieur à celui des sortants ayant des notes élevées (11 %) ou moyennes (15 %).

Conseils avant le départ

Un peu moins de la moitié des sortants ont demandé des conseils avant leur départ (48 %). Un pourcentage plus élevé (56 %) d'étudiants et d'étudiantes ayant de bonnes notes ont demandé des conseils comparativement à ceux ayant des notes moyennes (46 %) ou peu élevées (48 %). Dans l'ensemble, les sortants ont demandé des conseils à leur établissement. Les professeurs étaient ceux qui étaient le plus susceptibles d'être consultés (41 %), suivis par les conseillers pédagogiques (18 %).

Cheminements après le départ

On a demandé aux répondants ce qu'ils faisaient trois mois après leur départ du collège et au moment de l'enquête. À trois mois, 9,2 % avaient quitté leur collège pour aller dans un autre établissement, et ont été classés comme migrants. La forte attraction du marché du travail est révélée par le fait que 60 % des sortants travaillaient à temps plein ou partiel trois mois après leur départ.

Au moment de l'enquête, seule environ la moitié des sortants pouvaient être considérés comme de « véritables » décrocheurs. Trente pour cent avaient obtenu un diplôme postsecondaire avant leur entrée dans leur programme ou à un autre moment après leur départ initial. Vingt pour cent n'avaient pas obtenu un diplôme mais étaient aux études (raccrocheurs). Parmi les sortants qui étaient de « véritables » décrocheurs, une grande partie (84,9 %) avait l'intention de reprendre leurs études. L'analyse selon le rendement scolaire a permis d'établir que les sortants ayant une MPC élevée étaient moins susceptibles d'être des décrocheurs que ceux ayant une MPC moyenne ou peu élevée.

Attrition positive

De plus en plus, les collèges permettent aux étudiants et étudiantes d'emprunter divers parcours menant à un diplôme universitaire, notamment en offrant les années d'études initiales avant l'entrée dans un programme universitaire. Les calculs actuels des taux d'obtention d'un diplôme ne tiennent pas compte de ce mouvement que les collèges appellent attrition positive. Pour l'ensemble des collèges, 22,4 % des sortants qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires auparavant et qui poursuivaient des études postsecondaires au moment de l'enquête étaient inscrits dans une université située dans la RGT ou à l'extérieur de cette région. Au total, cela représentait 5 % de tous les sortants.

Recommandations

L'une des principales constatations de cette étude est la forte mobilité des sortants précoces. Ainsi, la création à l'échelle provinciale d'une base de données intégrée sur les étudiants et étudiantes de niveau postsecondaire, comprenant les collèges, les universités et peut-être les écoles secondaires, serait essentielle au calcul des taux provinciaux d'obtention d'un diplôme de niveau postsecondaire. L'incorporation continue du numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario faciliterait ce processus. Au niveau des établissements, on a observé que six étudiants ou étudiantes sur dix ayant demandé des conseils avant leur départ avaient fait appel à des ressources institutionnelles comme des professeurs et services de conseillers pédagogiques. Cela laisse supposer qu'il serait avantageux de mener une entrevue de départ à l'échelle du collège. En outre, pour faciliter encore plus l'intervention proactive, il serait efficace de mettre en œuvre un système d'alerte rapide et de suivi des étudiants et étudiantes qui permettrait de déceler et de suivre en temps opportun les étudiants et étudiantes à risque. Enfin, puisqu'une grande proportion de sortants ont l'intention de retourner à leur collège initial, les collèges devraient élaborer des stratégies de réabsorption pour déterminer ce dont ont besoin les étudiants et étudiantes pour reprendre leurs études postsecondaires.

Introduction

Objectif de l'étude

« Les recherches ont montré qu'une proportion légèrement plus élevée d'étudiants et d'étudiantes de niveau collégial en Ontario abandonnent les études (14,9 %) relativement au reste du Canada (13,3 %) après la première année » (Finnie, Childs et Qiu, 2010). La situation est pire pour les étudiants et étudiantes des collèges de la région du grand Toronto (RGT), où les taux d'obtention d'un diplôme sont moins élevés que dans d'autres régions de l'Ontario où se trouvent des collèges (Zhao et McCloy, 2009). Dans la RGT, les taux d'obtention d'un diplôme collégial varient beaucoup, allant de 54 % à 73 %. L'analyse documentaire révèle que l'on n'en sait pas beaucoup sur les causes des départs prématurés et les cheminements suivis par les étudiants et étudiantes de niveau collégial en Ontario qui ne sont pas aux études actuellement et qui n'ont pas obtenu un diplôme, et que l'on désigne comme « sortants précoces » dans la présente étude.

La présente étude est le fruit de la collaboration entre les bureaux de la recherche institutionnelle de six collèges situés dans la RGT – Collège Centennial, Collège Durham, Collège George Brown, Collège Humber, Collège Seneca et Collège Sheridan. Grâce au financement versé par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), cette étude contribue aux efforts visant à combler les lacunes dans les connaissances sur l'attrition des effectifs étudiants dans les établissements. Plus précisément, elle vise à éclaircir les facteurs à l'origine des départs du collège et à déterminer les cheminements suivis par les sortants précoces après leur départ du collège. Ces renseignements permettraient aux collèges de la RGT d'élaborer les stratégies d'intervention nécessaires, tant individuellement qu'en collaboration.

Notre analyse documentaire préliminaire a permis de trouver des études semblables, mais non identiques, sur les sortants des collèges. Dans le rapport publié en 2008 par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), intitulé *Raisons de l'inachèvement des études postsecondaires et profil des décrocheurs des études postsecondaires* (Ma et Frempong, 2008), les auteurs ont examiné des jeunes de 18 à 20 ans ayant participé aux trois premiers cycles de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) et fréquenté un collège ou une université. Ils ont conclu que les décrocheurs au niveau postsecondaire avaient entre autres tendance à être de sexe masculin, à avoir des objectifs peu élevés en matière d'études postsecondaires, à avoir déjà décroché au secondaire, et à avoir une MPC inférieure à 60 %. À cet égard, les auteurs ont recommandé que l'on améliore la persévérance notamment en préparant suffisamment les élèves du secondaire à poursuivre des études postsecondaires, en offrant des milieux collégiaux plus accueillants où du soutien d'appoint est fourni, et en établissant des groupes d'entraide, des activités parascolaires et des bourses pour améliorer le moral et récompenser la persévérance.

Dans l'étude publiée en 2004 par Statistique Canada et RHDSC, intitulée *Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi? Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition* (Lambert et coll., 2004), les auteurs ont également examiné les expériences des étudiantes et étudiants des niveaux collégial et universitaire à l'échelle nationale en se basant sur les deux premiers cycles de l'EJET. Ils ont conclu que les femmes étaient plus susceptibles de faire des études postsecondaires et moins susceptibles de les abandonner, que la participation au secondaire était positivement corrélée avec la participation au niveau postsecondaire, et que le niveau de scolarité et les valeurs des parents étaient positivement corrélés avec la participation et la persévérance. Le principal motif du décrochage était lié au fait que le programme ne correspondait pas aux attentes.

Nous avons examiné quelques autres études menées à l'échelle provinciale au Canada, notamment le *Sondage sur l'abandon scolaire précoce dans les universités et collèges manitobains* (2007), l'étude *Alberta Post-secondary Sortants précoces Study* (2006), qui portait sur les collèges et universités, et l'enquête *British Columbia Universities Early Leavers Survey* (2000). Ces rapports indiquent que les étudiants et étudiantes

avaient abandonné leurs études postsecondaires pour des motifs personnels ou parce que le programme ne correspondait pas à leurs attentes, même si des différences ont été constatées dans la typologie des sortants précoces.

Ces études ont été utiles pour déterminer les variables fondamentales et établir les outils d'enquête, mais aucune ne concernait expressément le contexte ontarien – ou plus précisément le contexte de la RGT – et aucune ne portait sur les collèges uniquement. Le présent projet de recherche est par conséquent particulier, car il porte uniquement sur les collèges publics situés dans la RGT et incluent les sortants des collèges quel que soit leur âge.

Questions de recherche

La présente étude visait à répondre aux quatre principales questions de recherche suivantes :

- *Quels étaient selon les sortants précoces les facteurs ayant contribué à leur départ?*
- *Quels étaient les cheminements suivis par les sortants précoces après leur départ du collège?*
- *Pourquoi les étudiants et étudiantes qui réussissent bien ont-ils quitté le collège et qu'ont-ils fait après leur départ?*
- *Existe-t-il des sous-groupes de sortants pour lesquels des solutions peuvent être proposées?*

Méthodologie

Aux fins de la présente étude, le terme « sortants précoces » se rapporte aux étudiants et étudiantes qui étaient inscrits à l'automne 2007, 2008 ou 2009 dans un collège de l'Ontario à un programme à temps plein menant à un certificat ou à un diplôme, qui n'ont pas obtenu un diplôme de leur collège, et qui n'étaient pas inscrits à leur collège initial au moment de l'enquête.

La présente étude est la première qui vise à comprendre les différences qui existent entre les sortants précoces en fonction de leur rendement scolaire ou moyenne pondérée cumulative (MPC) au moment de leur départ. L'établissement de profils ou de segments basés sur la MPC, qui est une innovation dans les travaux de recherche, a pour but de permettre aux décideurs, administrateurs, chercheurs et personnel des collèges de comprendre les raisons complexes pour lesquelles les étudiants et étudiantes abandonnent leurs études malgré un bon rendement scolaire. Les spécialistes de la persévérance semblent indiquer qu'il n'y a pas de consensus dans la littérature au sujet de qui décroche et pourquoi (Finnie, Childs et Qui, 2010). Cependant, en mettant l'accent sur le risque de décrochage plutôt que sur le taux de persévérance, on est amené à comprendre que le rendement scolaire des sortants précoces est très varié. Par conséquent, la gestion de la persévérance scolaire ne se résume pas à faire en sorte que les meilleurs étudiants et étudiantes reçoivent une offre d'admission.

On a demandé à chaque collège d'affecter une plage de notes à trois niveaux de rendement scolaire – élevé, moyen et peu élevé (tableau 1) – concernant sa population de sortants précoces. Généralement, les « notes élevées » correspondaient à un rendement digne de mention, les « notes peu élevées », aux étudiants et étudiantes à risque de suspension, et les « notes moyennes », au reste des sortants. Ces trois groupes mutuellement exclusifs sont analysés et comparés dans le présent rapport. Les résultats visant des sous-groupes particuliers de sortants sont fournis au besoin, par exemple pour les comparaisons entre ceux qui ont déjà fait des études postsecondaires et ceux qui n'en ont pas fait.

Tableau 1. Catégories de sortants précoces en fonction de la MPC

George	Humber	Seneca	Durham	Centennial	Sheridan
--------	--------	--------	--------	------------	----------

Brown						
Notes élevées (n = 218)	3,30 - 4,00	80 - 100 %	3,50 - 4,00	4,00 - 5,00	3,90 - 4,50	3,30 - 4,00
Notes moyennes (n = 793)	2,00 - 3,29	60 - 79 %	2,00 - 3,49	2,00 - 3,99	2,00 - 3,89	2,00 - 3,29
Notes peu élevées (n = 821)	0,00 - 1,99	0 - 59 %	0,00 - 1,99	0,00 - 1,99	0,00 - 1,99	0,00 - 1,99

Note : Échantillon total = 1940. Cependant, 108 étudiants ont été inclus dans l'échantillon total, mais n'ont pu être inclus dans les trois groupes de rendement scolaire en raison d'une MPC indéterminée.

Le cabinet R.A. Malatest et Associates Ltd. a mené une enquête auprès des sortants précoces pour le compte des six collèges de la RGT. Tous les répondants devaient donner leur consentement avant de participer à l'étude. Dans le cas de cinq des collèges, on a obtenu verbalement le consentement éclairé de chaque répondant avant de procéder à l'enquête par téléphone. Sur demande, les répondants pouvaient aussi répondre au questionnaire seuls en accédant à la version en ligne de l'enquête. De 2 % à 7 % des réponses obtenues dans ces cinq collèges ont été recueillies à l'aide du questionnaire en ligne. La collecte de données pour le sixième collège s'est déroulée différemment. On a envoyé aux répondants un courriel individuel direct les invitant à répondre au questionnaire en ligne. Sur la première page (ou premier écran) du questionnaire, on demandait à l'étudiant ou à l'étudiante de donner son consentement. Une fois le consentement donné, l'étudiant ou l'étudiante pouvait répondre au questionnaire.

Les étudiants et étudiantes forcés de se retirer par le collège avant la date d'extraction des données ont été exclus pour cinq des six collèges participants¹. Selon les données fournies par chaque collège, le pourcentage estimatif d'étudiants et d'étudiantes ayant fait l'objet d'un retrait obligatoire allait de 20 % à 50 %.

La recherche a été entreprise seulement après avoir reçu l'autorisation du comité d'éthique indépendant de chaque collège. Un suivi téléphonique a été effectué dans le cas des appels restés sans réponse et des refus non catégoriques. Un processus de suivi et de dépistage a également été utilisé pour retrouver d'anciens étudiants et étudiantes dont les coordonnées n'étaient pas à jour ou accessibles.

L'enquête s'est déroulée de mars à décembre 2010 (tableau 2). Les 1940 questionnaires remplis représentent un taux de réponse de 18 %. Les résultats sont fiables dans une marge d'erreur d'au plus + 2,1 %, 19 fois sur 20.

Tableau 2. Taille de l'échantillon et dates d'administration du questionnaire

	Collège						Total
	A	B	C	D	E	F	
Nombre de répondants	361	363	355	222	278	361	1940
Dates d'administration du questionnaire	Nov.-déc. 2010	Mars-avril 2010	Mai-août 2010	Août-nov. 2010	Déc. 2010	Avril-mai 2010	Mars-déc. 2010

Limites de la recherche

L'étude suit un plan d'échantillonnage unique. La méthodologie de recherche ne permet pas la comparaison avec un groupe témoin de non-sortants. En conséquence, les différences sont observées dans l'échantillon

¹ Le retrait obligatoire se produit lorsqu'un collège exige qu'un étudiant ou une étudiante quitte le collège en raison de son comportement, de son assiduité ou de son rendement scolaire. Un des collèges n'a pas été en mesure de déterminer quels sortants avaient fait l'objet d'un retrait obligatoire.

lui-même plutôt que dans une comparaison avec les étudiants et étudiantes de niveau collégial n'ayant pas abandonné leurs études. Il est ainsi difficile de déterminer comment, pourquoi et si les caractéristiques des sortants précoces diffèrent de celles de leurs pairs n'ayant pas quitté le collège.

Étant donné que les collèges ont reçu à différents moments l'autorisation du comité d'éthique indépendant, le questionnaire a été administré de mars à décembre 2010. Il est possible que des différences saisonnières touchant les résultats aient été introduites. Par exemple, on a demandé aux répondants de décrire leur situation d'emploi au moment de l'enquête et d'indiquer s'ils suivaient des cours dans un établissement d'enseignement officiel. Les réponses de ceux qui ont répondu au questionnaire au mois de mai peuvent différer de celles des répondants qui y ont répondu au mois d'octobre. Enfin, la méthode différente de collecte de données pour un collège par rapport à la méthode utilisée pour les cinq autres collèges (décrite dans la section précédente) peut avoir introduit un biais dans l'interprétation des éléments d'enquête (voir la section suivante).

Biais de non-réponse

Les biais de non-réponse peuvent influencer sur le degré de généralisation des résultats de l'étude au-delà de l'échantillon dont ils proviennent, et il est donc important de les reconnaître. Le calcul du biais de non-réponse a été fait par chaque collège – soit en comparant les descripteurs sélectionnés (sexe, âge, MPC, année de la cohorte) de leurs sortants précoces respectifs inclus dans l'étude avec ceux des sortants précoces n'ayant pas participé à l'enquête (tableau 3).

Tableau 3. Biais de réponse

	Sexe	Âge	MPC	Année de la cohorte
Centennial	Non	Oui	Oui	Non
Durham	Non	Oui	Non	Oui
George Brown	Non	Non	Non	Non
Humber	Non	Oui	Non	Non
Seneca	Non	Oui	Non	Non
Sheridan	Non	Non	Non	Non

Note : Un « oui » indique un biais de réponse significatif pour la variable.

Aucun collège ne présente un biais de réponse pour le sexe (c'est-à-dire que les sortants de sexe masculin étaient aussi susceptibles de participer que les sortants de sexe féminin). Un collège présentait un biais de réponse pour la MPC, et un autre, pour l'année de la cohorte. Quatre des six collèges avaient un profil d'âge différent pour les répondants et les non-répondants.

Même si les collèges pris individuellement ont noté des différences minimales touchant les répondants et les non-répondants, collectivement, les résultats et conclusions de la présente étude peuvent être extrapolés à la totalité de la population de sortants précoces.

Caractéristiques et données démographiques

La littérature sur la persévérance au niveau postsecondaire semble indiquer qu'elle dépend en partie des caractéristiques personnelles des étudiants et étudiantes, comme l'âge, la situation socioéconomique et le rendement scolaire, avant l'inscription au collège (Conway, 2001). Le profil démographique des étudiants et étudiantes, leur niveau de maturité, la fermeté de leur cheminement de carrière et leur réseau de soutien à la maison sont tous des éléments qui contribuent à leur capacité de persévérer pour atteindre leurs objectifs scolaires.

Le tableau 4 montre le profil des sortants précoces dans les collèges participants, dans l'ensemble et selon la MPC au collège. Même si l'étude n'a pas été structurée de façon à comparer les sortants avec la population générale des collèges, certaines comparaisons peuvent être faites à l'aide du Sondage sur la satisfaction des étudiantes et des étudiants – IR de l'Ontario (SSE-IR, où IR = indicateur de rendement)². En utilisant à cet effet les résultats du SSE-IR de 2008-2009 pour les six collèges de la RGT, on constate que la population de sortants était un peu plus susceptible d'être de sexe masculin et de moins de 21 ans. Cependant, les deux groupes avaient un niveau d'études semblable avant leur entrée au collège. La comparaison en fonction de la citoyenneté, du statut d'autochtone et du niveau d'éducation des parents n'est pas possible en raison de l'absence de données à cet égard.

La comparaison de divers facteurs démographiques en fonction du rendement scolaire permet de constater que les étudiants et étudiantes ayant obtenu des notes élevées étaient plus susceptibles d'être de sexe féminin, d'être plus âgés, d'être résidents permanents, d'avoir au moins un parent ayant fait des études postsecondaires et d'avoir eux-mêmes fait des études postsecondaires. Ils étaient moins susceptibles d'être autochtones ou étudiants de première génération. Ce groupe ainsi que les sortants ayant obtenu des notes moyennes étaient tous deux moins susceptibles d'avoir abandonné les études avant d'avoir terminé le premier trimestre.

² Sondage auprès des étudiants et étudiantes de niveau collégial en Ontario, sauf ceux qui sont à leur premier trimestre d'études.

Tableau 4. Données démographiques selon la MPC

	Élevée	Moyenne	Peu élevée	Tous les sortants
		Pourcentage		
Sexe				
1 = Masculin	40,4	49,6	55,5	50,9
2 = Féminin	59,6	50,4	44,6	49,1
Âge				
1 = Moins de 21 ans	35,9	48,2	58,0	51,5
2 = 21-25	28,1	30,8	28,8	29,0
3 = 26-30	14,3	9,1	5,7	8,1
4 = 31-35	8,8	3,9	2,1	3,6
5 = Plus de 35 ans	12,9	8,0	5,5	7,9
Statut pendant les études				
1 = Canadien de naissance	62,4	62,6	69,7	65,9
2 = Résident permanent	16,1	10,7	8,4	10,3
3 = Citoyen canadien né à l'étranger	18,8	24,0	18,8	21,2
4 = Visa de réfugié	0,0	0,0	0,2	0,1
6 = Visa d'étudiant	1,8	2,2	2,1	2,0
8 = Autre	0,9	0,5	0,7	0,6
Autochtone				
1 = Oui	0,9	2,2	3,7	2,7
2 = Non	99,1	97,8	96,3	97,3
Un parent a fait des études postsecondaires				
1 = Oui	75,4	68,0	69,9	69,0
2 = Non	24,7	32,0	30,2	31,0
Niveau d'études le plus élevé avant l'entrée au collège				
Moins que le diplôme d'études secondaires	0,9	1,5	2,2	1,8
Diplôme d'études secondaires	44,4	69,7	75,2	68,9
Études postsecondaires	14,4	11,4	10,8	11,1
Certificat, diplôme ou qualification professionnelle (apprentissage) postsecondaire	10,2	8,2	5,1	7,3
Baccalauréat	25,9	7,1	4,7	8,5
Certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat (certificat d'études supérieures)	1,4	0,6	0,4	0,6
Maîtrise, doctorat, droit ou médecine	2,8	1,5	1,7	1,8
1 ^{er} trimestre d'études				

	Élevée	Moyenne	Peu élevée	Tous les sortants
	<i>Pourcentage</i>			
1^{er} trimestre terminé	89,4	85,1	55,4	70,0
1^{er} trimestre non terminé	10,6	14,9	44,6	30,0
Programme d'études				
Arts appliqués	37,6	35,7	32,4	34,2
Affaires	26,2	30,6	33,4	30,8
Santé	16,1	15,4	12,9	15,2
Technologie	20,2	18,3	21,3	19,8

Note : 108 répondants n'avaient pas de notes dans leur dossier. Cependant, la colonne « Tous les sortants » inclut ces répondants.

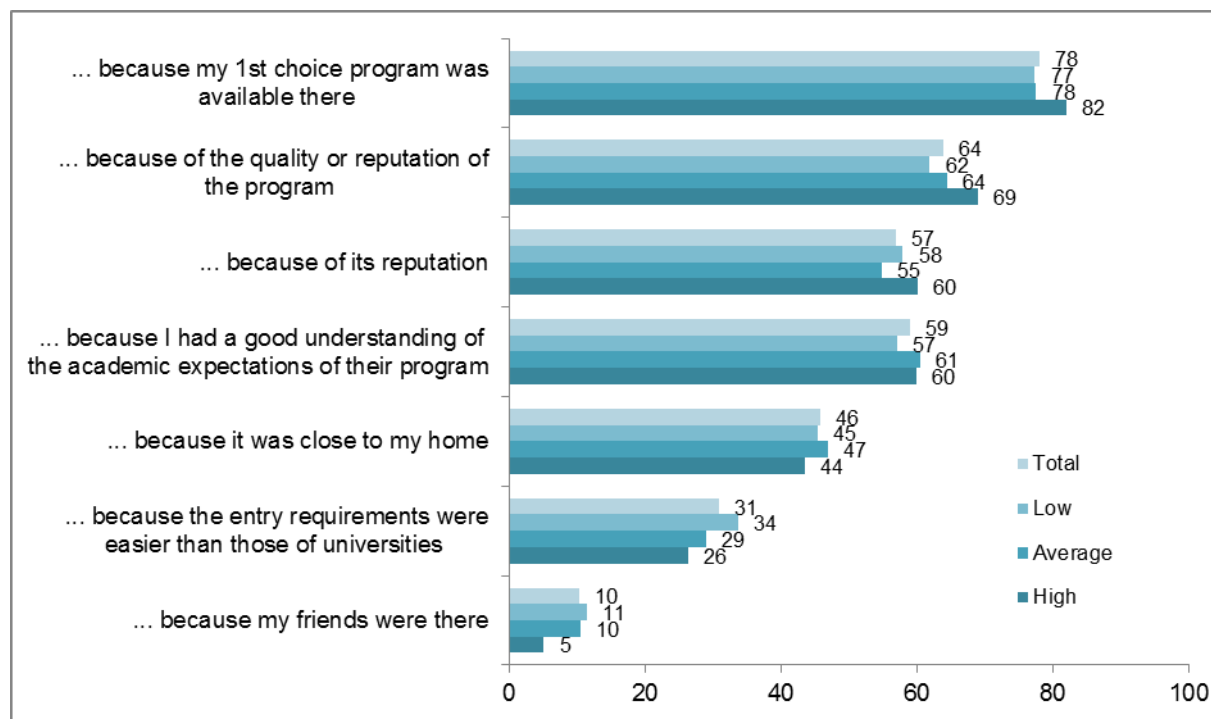
Facteurs liés au choix du collège et du programme

L'idée générale veut que les sortants précoces ne soient pas inscrits au programme ou à l'établissement représentant leur premier choix. Cependant, la présente étude a permis d'établir que respectivement 88 % et 80 % des sortants étaient inscrits à leur programme de premier choix ou à leur établissement de premier choix; 72 % étaient inscrits à la fois à leurs établissement et programme de premier choix.

On a lu une liste de motifs aux sortants précoces et on leur a demandé d'indiquer dans quelle mesure chaque motif avait influé sur leur décision de fréquenter le collège qu'ils avaient choisi. Deux motifs ont suscité le plus haut niveau d'accord chez les trois groupes de rendement scolaire : « mon programme de premier choix y était offert » (78 %) et la « qualité ou réputation du programme » (64 %) (figure 1).

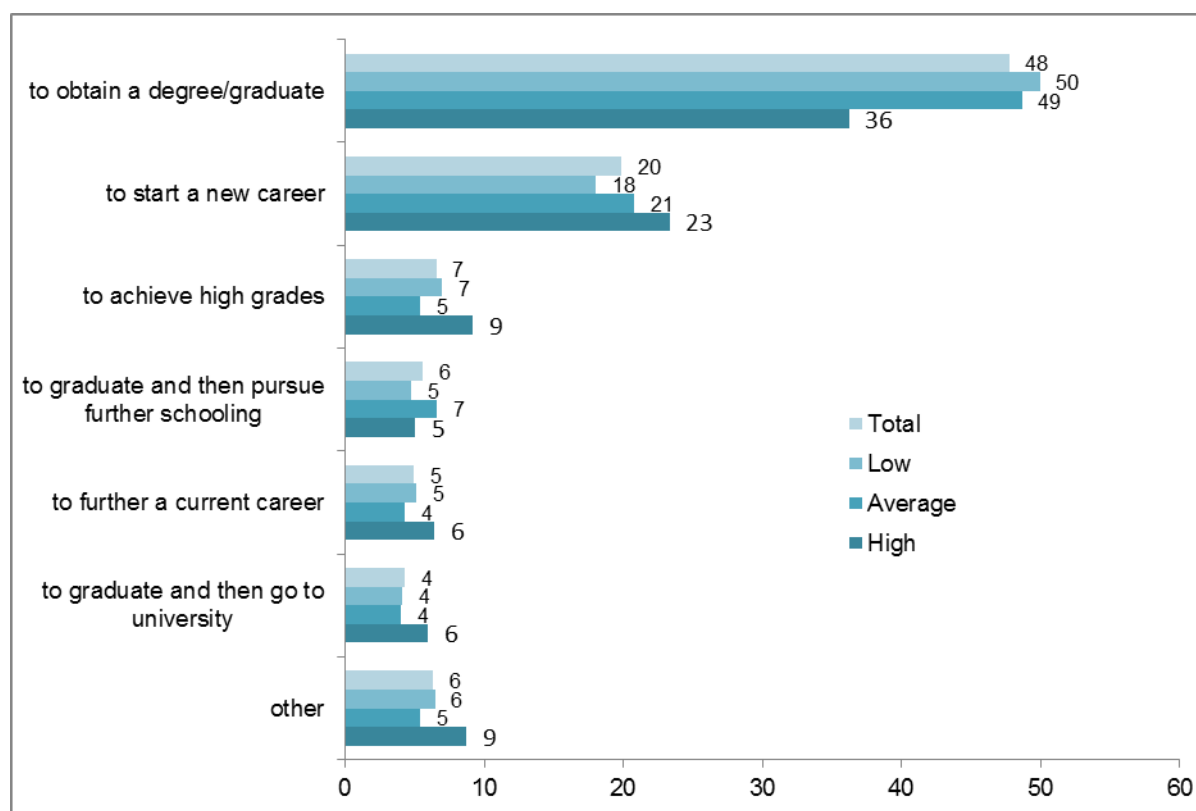
Même si l'ordre de classement des autres motifs de leur choix était semblable pour les trois groupes de rendement scolaire, deux différences ont été observées. Une proportion importante d'étudiants et d'étudiantes ayant obtenu des notes peu élevées étaient « en accord » ou « fortement en accord » pour dire qu'ils fréquentaient leur collège respectif « parce que les exigences d'entrée étaient moins élevées que celles des universités » (34 %, comparativement à 29 % des étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes, et à 26 % des étudiants et étudiantes ayant des notes élevées). Une proportion plus petite d'étudiants et d'étudiantes ayant des notes élevées ont indiqué qu'ils étaient en accord ou fortement en accord pour dire que le motif « parce que mes amis étaient là » avait influé sur leur décision de fréquenter le collège (5 %, comparativement à 10 % des étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes, et à 11 % des étudiants et étudiantes ayant des notes peu élevées).

Figure 1. Motifs du choix du collège (% en accord et fortement en accord)



Dans une question ouverte, les répondants ont pu préciser leur principal objectif au moment d'entreprendre le programme. Leurs réponses ont été codées et classées par catégorie (figure 2). Il est intéressant de noter que seulement la moitié environ des étudiants et étudiantes ont indiqué que leur objectif principal était d'obtenir un titre de compétences ou un diplôme. Ceux qui avaient une MPC élevée étaient moins susceptibles d'indiquer cet objectif. Cependant, 10 % prévoyait obtenir un diplôme et poursuivre leurs études par la suite. Les objectifs liés à la carrière, soit pour avancer dans la carrière actuelle ou en commencer une nouvelle, représentaient le quart des réponses totales.

Figure 2. Objectif principal au moment d'entreprendre le programme



Sources de financement des dépenses liées aux études

On a demandé aux répondants de préciser les sources principales et secondaires de financement des dépenses liées à leurs études (tableau 5).

Le degré de dépendance envers chacune des sources de financement était semblable pour les trois groupes de rendement scolaire. Les trois principales sources de financement étaient les économies personnelles (44 %), les parents et la famille (43 %), et les prêts étudiants du gouvernement (36 %). Les bourses d'excellence et autres bourses ne représentaient une source de financement principale pour aucun des trois groupes. Cela était tout particulièrement vrai pour les étudiants et étudiantes ayant des notes peu élevées – 22 % ont indiqué que les bourses constituaient une source de financement secondaire, comparativement à 30 % des étudiants et étudiantes ayant des notes élevées.

Tableau 5. Sources de financement des dépenses liées aux études

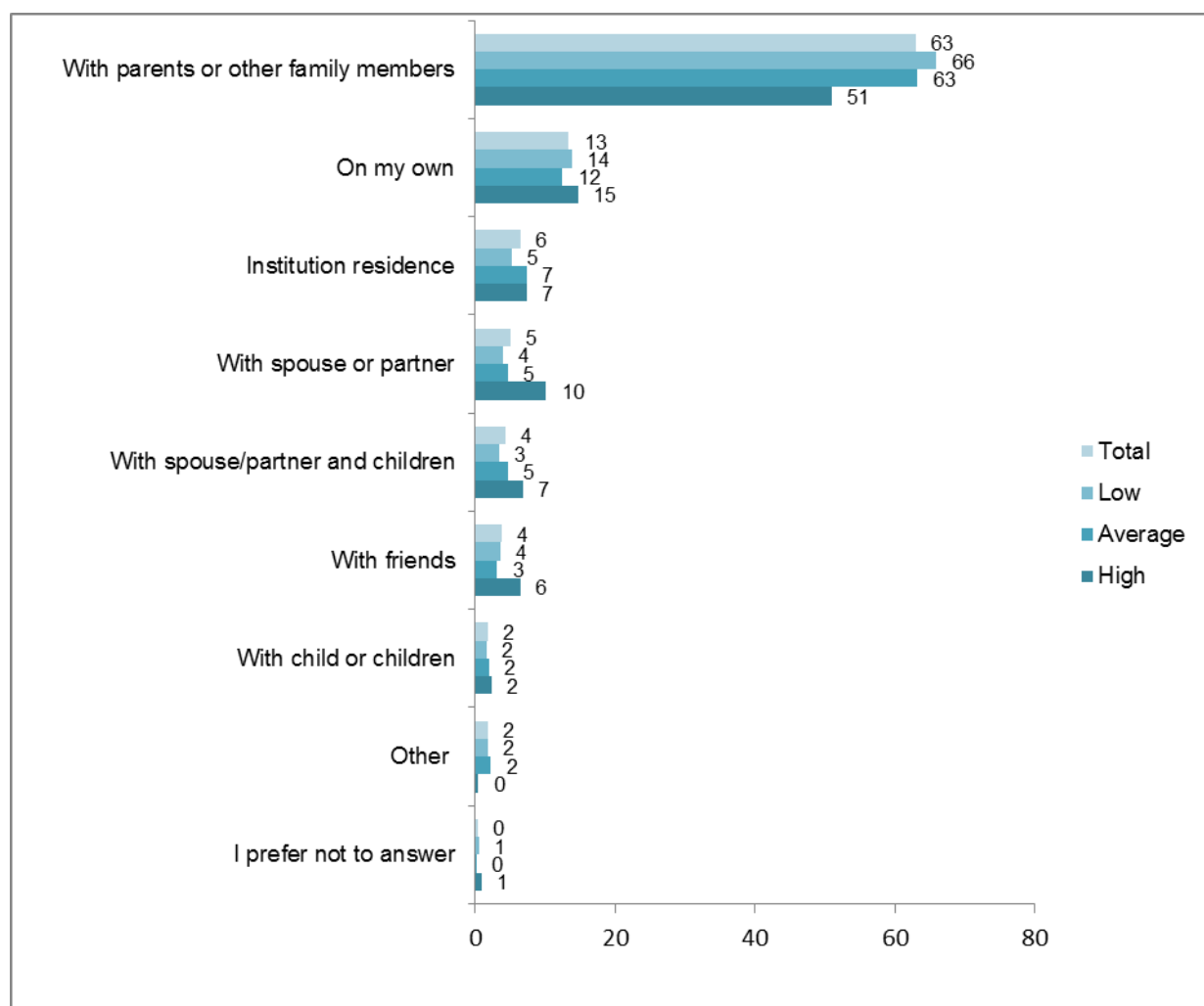
	Élevée	Moyenne	Peu élevée	Tous les sortants
Pourcentage				
Économies personnelles				
Principale	50	43	43	44
Secondaire	29	36	34	34
Prêts privés				
Principale	10	7	9	8
Secondaire	17	18	18	18
Bourses d'excellence et autres bourses				
Principale	5	6	5	5
Secondaire	30	29	22	26
Parents/famille				
Principale	40	42	45	43
Secondaire	26	26	24	25
Prêts étudiants du gouvernement				
Principale	31	40	33	36
Secondaire	12	16	15	15
Autre source				
Principale	4	3	2	3
Secondaire	2	3	2	2

Note : Illustre des réponses multiples. La colonne « Tous les sortants » exclut ceux qui n'ont pas de notes.

Conditions de logement pendant les études

En ce qui concerne leurs conditions de logement pendant leurs études au collège, 63 % des répondants ont indiqué qu'ils vivaient avec leurs parents ou d'autres membres de la famille (figure 3). Cependant, cette proportion était plus faible chez les étudiants et étudiantes ayant des notes élevées (51 %) que chez les étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes (63 %) ou peu élevées (66 %).

Figure 3. Conditions de logement pendant les études (%)



Expérience au collège

La plupart des cadres et conclusions de la recherche sur la persévérance se concentrent sur le lien étroit qui existe entre la persévérance et la participation scolaire et sociale des étudiants et étudiantes. Ceux qui s'intègrent sur les plans social et scolaire à la communauté de l'établissement sont plus susceptibles de persévérer (Tinto, 1993). Les liens sociaux qu'ils tissent au cours de leur première année d'études sont tout particulièrement importants (Thomas, 2000). Les pairs ont une influence considérable sur la décision de persévérer. Astin (1993) affirme que « le groupe de pairs de l'étudiant constitue l'influence la plus importante sur la croissance et le développement au premier cycle universitaire » (p. 398). Dans la présente étude, on comprend aussi à quel point il est crucial que les étudiants et étudiantes échangent activement avec leurs professeurs et leurs pairs, autant sur le plan scolaire que social.

Participation scolaire et sociale

On a demandé aux sortants d'indiquer leur niveau de participation aux activités scolaires et sociales sur le campus (tableau 6). La grande majorité avait un niveau de participation élevé, comme le montre la fréquence à laquelle ils terminaient leurs devoirs à temps ou participaient aux discussions en classe. Plus précisément, de 95 % à 100 % des sortants ont indiqué qu'ils participaient à ces activités « parfois », « souvent » ou « très souvent ». Toutefois, leur participation était relativement plus faible concernant d'autres activités professeur-étudiant, comme les discussions avec les professeurs au sujet des notes ou des devoirs, d'idées, du plan de carrière et des ambitions.

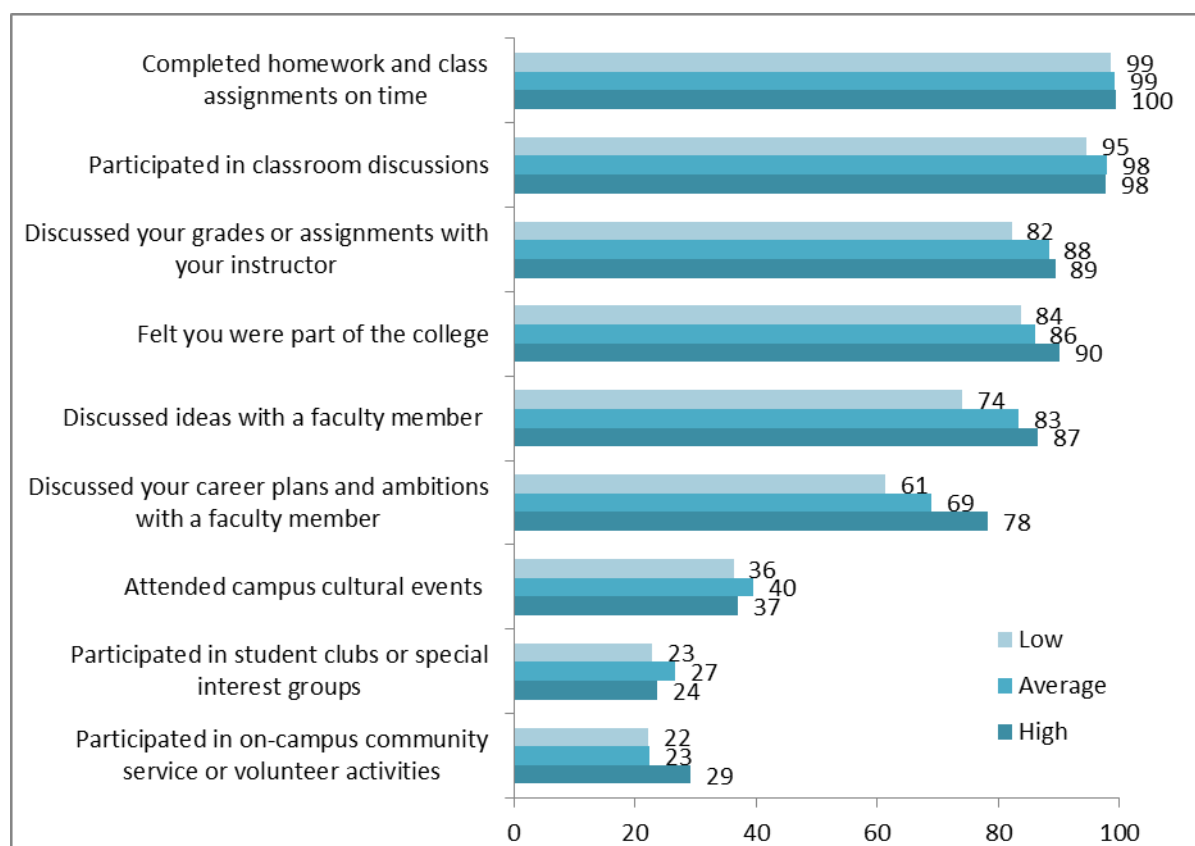
Tableau 6. Participation scolaire et sociale (%)

	Souvent/ Très souvent	Parfois	Jamais
Devoirs et travaux en classe terminés à temps	85,2	13,3	1,5
Participation aux discussions en classe	69,2	26,8	4,0
Sentiment d'appartenance au collège	47,5	37,9	14,7
Discussion de vos notes ou devoirs avec le chargé de cours	45,7	39,3	15,0
Discussion d'idées avec un professeur	40,0	38,8	21,2
Discussion de votre plan de carrière et de vos ambitions avec un professeur	28,5	37,8	33,7
Participation à des activités culturelles sur le campus	11,2	26,8	62,1
Participation à des clubs étudiants ou groupes d'intérêt particulier	8,8	15,7	75,5
Participation à des services communautaires ou activités bénévoles sur le campus	6,1	17,0	76,9

On a également procédé à l'analyse de la participation des étudiants et étudiantes selon leur MPC (figure 4). Une plus grande proportion des étudiants et étudiantes ayant de bonnes notes (78 %) avaient discuté de leur plan de carrière et de leurs ambitions avec un chargé de cours comparativement aux étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes (69 %) ou peu élevées (61 %).

Un plus grand nombre de sortants ayant une MPC élevée (87 %) ou moyenne (83 %) avaient discuté de leurs idées avec un chargé de cours ou professeur, comparativement aux sortants ayant une MPC peu élevée (73 %).

Comparativement aux étudiants et étudiantes ayant des notes élevées (29 %), une plus petite proportion d'étudiants et d'étudiantes ayant des notes peu élevées (22 %) ou moyennes (22 %) avait participé à des services communautaires ou à des activités bénévoles sur le campus.

Figure 4. Participation scolaire et sociale (% Parfois/Souvent/Très souvent)

L'enquête a aussi permis d'examiner si la participation varie selon que le sortant est inscrit ou non à son programme de premier choix. Les résultats ont révélé que ceux qui étaient inscrits à leur programme de premier choix avaient tendance à avoir plus de liens avec les professeurs. Environ 67 % des sortants ont indiqué qu'ils discutaient « parfois », « souvent » ou « très souvent » de leur plan de carrière ou de leurs ambitions avec un professeur, comparativement à 60 % de ceux qui n'étaient pas inscrits à leur programme de premier choix. Quatre-vingts pour cent ont indiqué la même chose en ce qui concerne la discussion d'idées avec un professeur (pour des travaux de trimestre, projets en classe, etc.), comparativement à 70 % de ceux qui n'étaient pas inscrits à leur programme de premier choix. Par contre, ces derniers étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils ne participaient « jamais » à ce genre de discussions.

Utilisation des installations et ressources du collège

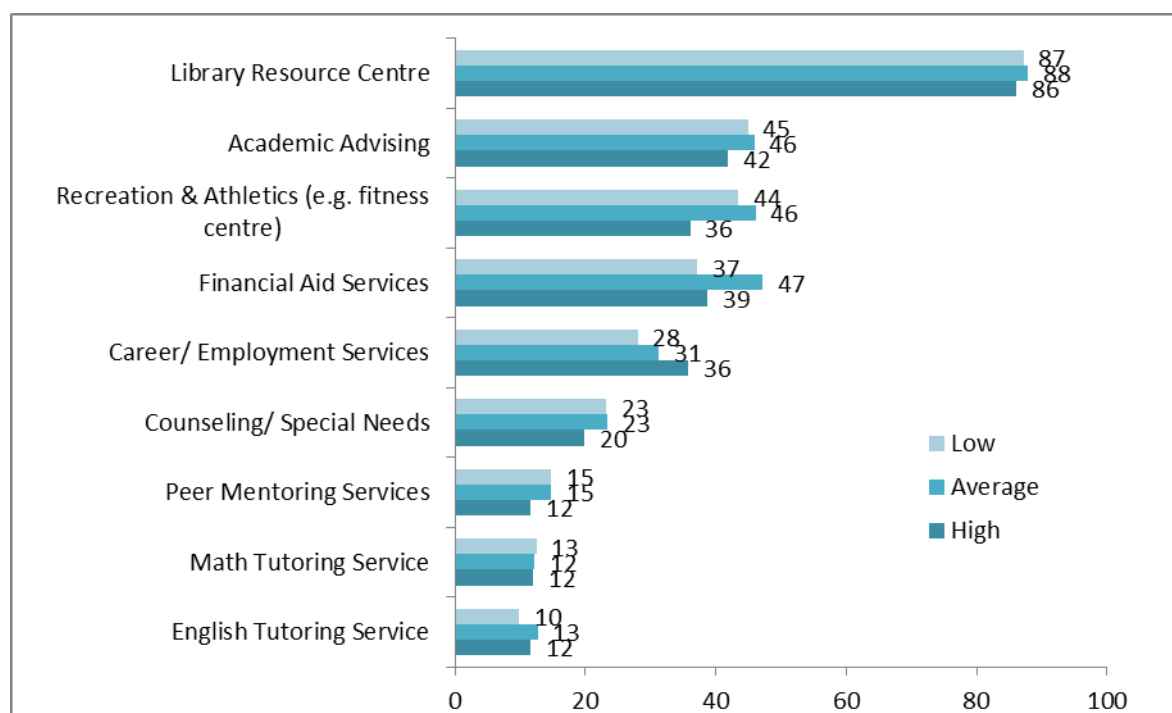
On a examiné l'utilisation par les sortants des installations et ressources du collège afin de comprendre leur expérience au collège (tableau 7). Parmi les neuf types d'installations et de ressources énumérées, seuls les services de bibliothèque ont été beaucoup utilisés par la plupart des (54 %). Seulement un sortant sur cinq environ a indiqué avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les installations de loisirs et de sports ou les services d'aide financière dans son collège, et seulement un sur dix a indiqué avoir beaucoup utilisé les services d'aide scolaire. Le reste des ressources (services de conseils et besoins particuliers, services de carrière et d'emploi, services de tutorat en anglais et en mathématiques, services de mentorat par les pairs) était à peine utilisé par la grande majorité des sortants.

Tableau 7. Utilisation des installations et ressources du collège (%)

	Souvent et Très souvent	Parfois	Jamais
Services de bibliothèque	54,2	32,1	13,7
Installations de loisirs et de sports	21,5	22,2	56,3
Services d'aide financière	19,2	21,7	59,1
Aide scolaire	11,9	33,0	55,1
Conseils/Besoins particuliers	8,3	14,4	77,3
Services de carrière et d'emploi	7,3	22,4	70,3
Services de tutorat en anglais	3,7	7,2	89,1
Services de tutorat en mathématiques	4,0	8,1	88,0
Services de mentorat par les pairs	3,2	11,1	85,7

En ce qui concerne l'utilisation de la plupart des installations du collège (figure 5), de petites différences ont été observées entre les étudiants et étudiantes selon leurs résultats scolaires. Ceux qui avaient des notes élevées étaient moins susceptibles d'utiliser les installations de loisirs et de sports (36 %) que ceux ayant des notes moyennes (46 %) ou peu élevées (44 %). Un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes ayant obtenu des notes moyennes (47 %) que de sortants ayant obtenu des notes peu élevées (37 %) avaient eu recours aux services d'aide financière.

Figure 5. Utilisation des installations du collège (% Parfois/Souvent/Très souvent)

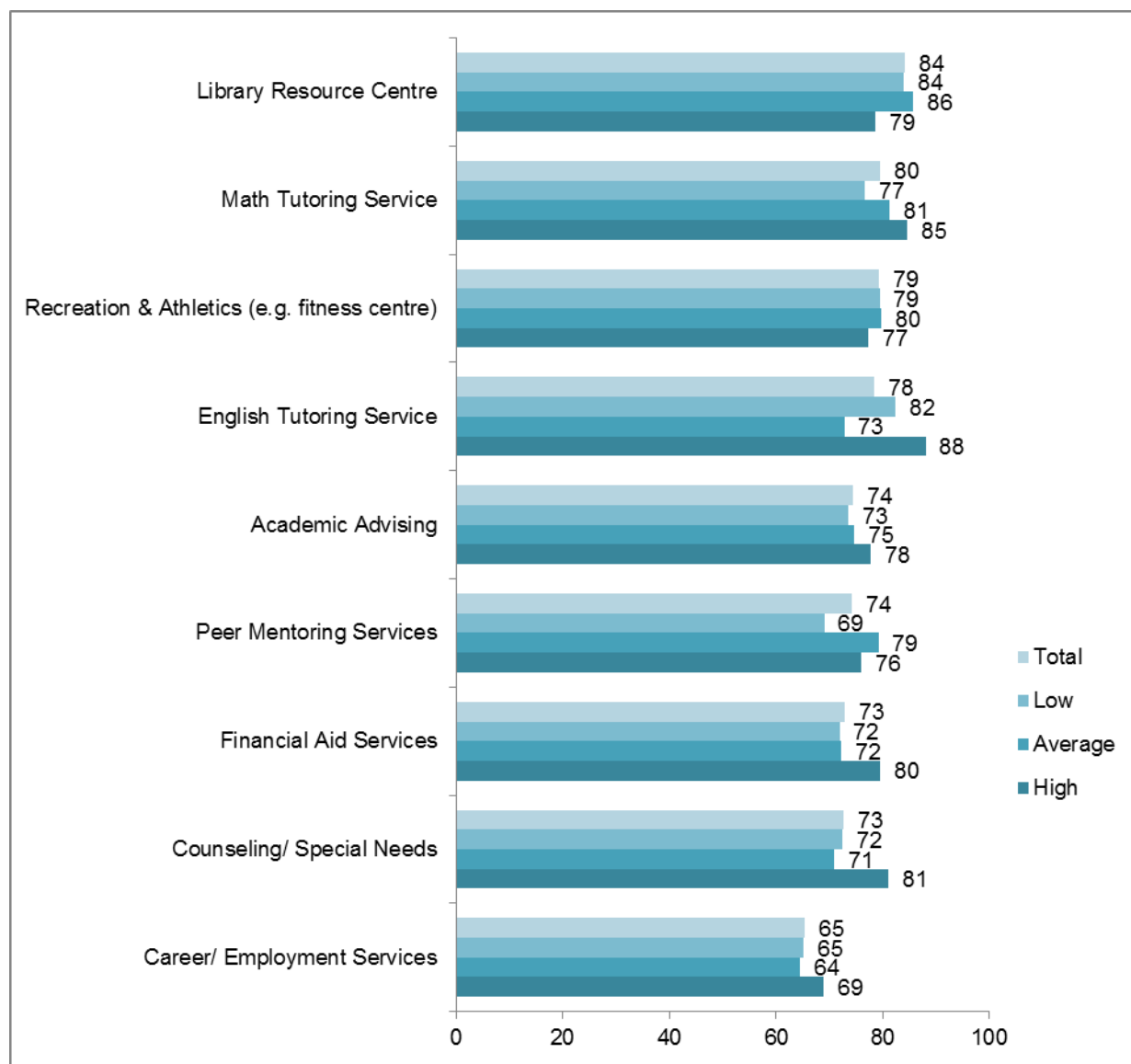


Satisfaction à l'égard des installations du collège

Quel que soit le degré d'utilisation des installations et ressources du collège, de 64 % à 84 % des sortants ont indiqué être « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur expérience concernant l'utilisation de ces ressources (figure 6). Cela se répercutait aussi sur leur satisfaction à l'égard de leur expérience globale au collège (voir la section suivante).

En fonction du rendement scolaire, le niveau de satisfaction à l'égard des services de bibliothèque était plus élevé chez les étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes (86 %) que chez ceux ayant des notes élevées (79 %). Ces derniers étaient considérablement plus satisfaits que les autres groupes des services de tutorat en mathématiques, des services de tutorat en anglais, des services d'aide financière et des services de conseils et besoins particuliers.

Figure 6. Satisfaction à l'égard des installations du collège (% Satisfaits et Très satisfaits)



Soutien ou ressources du collège qui auraient pu aider

En réponse à une question ouverte, les sortants précoces ont indiqué ce que leur collège respectif aurait pu faire pour les aider à terminer leur programme. Les réponses fournies ont été classées dans sept catégories (tableau 8).

Tableau 8. Soutien que le collège aurait pu fournir

	n	%
1 – Utilisation/Disponibilité des services du collège	269	29,0
2 – Soutien scolaire	247	26,6
3 – Rien/Décision personnelle de partir	80	8,6
4 – Aide financière	105	11,3
5 – Meilleure communication	71	7,6
6 – Liens avec d'autres étudiants et professeurs	39	4,2
7 – Autre	118	12,7
Réponses totales	929	100,0
	[47,9 %]	
Ne sais pas/Aucune réponse	1011	
	[52,1 %]	
	n = 1940	

Il convient de noter que près de la moitié (52,1 %) des répondants n'ont rien indiqué quant à la façon dont leur collège aurait pu mieux les aider. En raison de ce taux de non-réponse considérablement élevé, nous avons aussi examiné deux aspects particuliers de ce groupe de sortants : (1) satisfaction à l'égard de la décision de quitter le collège; (2) intention de reprendre les études dans le collège initial. Après tout, est-ce qu'il était important pour les sortants de savoir ce que le collège aurait pu faire pour les aider s'ils étaient de toute façon satisfaits de leur décision de partir ou n'avaient pas l'intention de revenir au collège? Les résultats indiquent que quelle que soit leur satisfaction à l'égard de leur décision de partir ou leur intention de reprendre les études, les sortants ont choisi de ne pas préciser comment leur collège aurait pu intervenir pour les aider à obtenir leur diplôme.

Comparativement aux autres groupes, les étudiants et étudiantes ayant des notes élevées étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils auraient voulu bénéficier d'une meilleure utilisation ou disponibilité des services du collège. Les étudiants et étudiantes ayant des notes peu élevées étaient plus susceptibles que les autres groupes d'indiquer qu'ils auraient voulu obtenir plus de soutien scolaire. Enfin, les étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes ou peu élevées étaient plus susceptibles d'indiquer que les services d'aide financière auraient pu les aider à terminer leur programme.

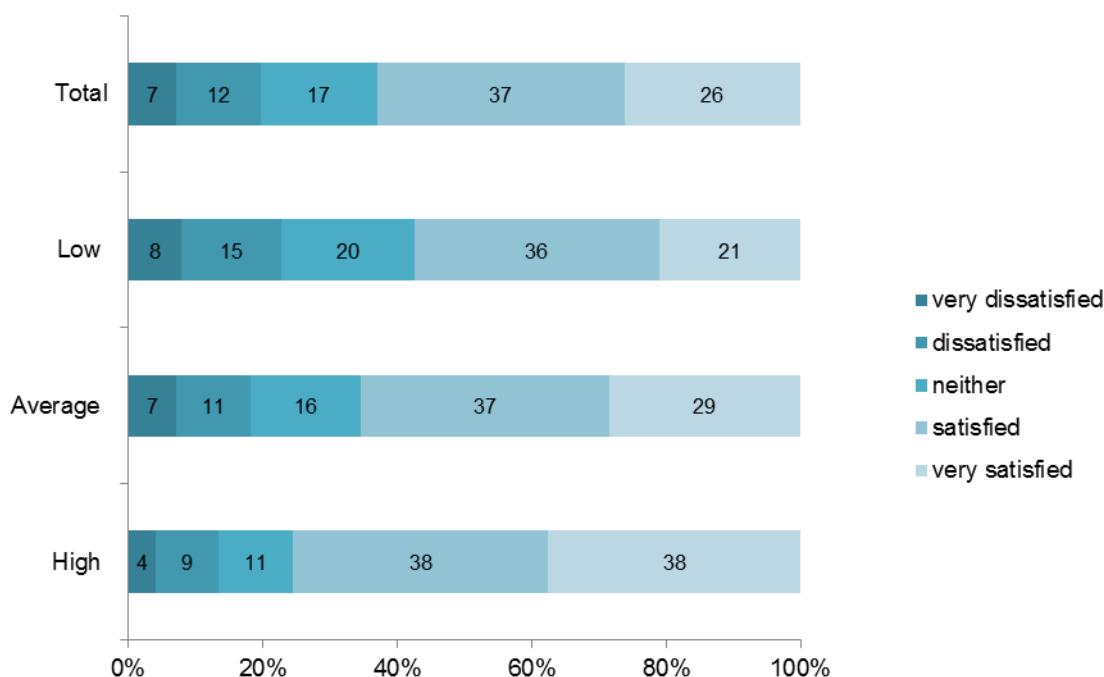
Étant donné que l'utilisation ou la disponibilité des ressources du collège se classent au premier rang, nous avons analysé plus en profondeur les réponses et établi quatre sous-catégories particulières au sein de cette catégorie principale (tableau 8-1). Ce tableau plus détaillé a pour but d'aider les collèges qui souhaiteraient éventuellement concevoir d'autres services de soutien.

Tableau 8-1. Soutien fourni par le collège : Utilisation/Disponibilité des services du collège (%)

Services répondant à des préoccupations concernant le contenu, les exigences et la prestation du programme	47,0
Amélioration ou ajout de ressources et installations dans le collège	32,0
Services répondant aux problèmes liés aux professeurs	11,0
Disponibilité du (nouveau) programme de choix	10,0
n = 269	

Satisfaction globale à l'égard de l'expérience au collège

En examinant la satisfaction des sortants à l'égard de leur expérience globale au collège, on a pu constater que 63,7 % se disaient « très satisfaits » ou « satisfaits » (figure 7). Une plus grande proportion d'étudiants et d'étudiantes ayant obtenu des notes élevées (76 %) ont indiqué être « très satisfaits » ou « satisfaits » que d'étudiants et d'étudiantes ayant des notes moyennes (66 %) ou peu élevées (57 %).

Figure 7. Satisfaction à l'égard de l'expérience au collège

Situation d'emploi pendant les études

À l'exclusion des stages coopératifs, plus de la moitié (56,0 %) des sortants occupaient un emploi sur le campus ou à l'extérieur pendant leurs études, et près du tiers travaillait plus de 24 heures par semaine (tableau 9).

Les étudiants et étudiantes ayant des notes élevées étaient moins susceptibles de travailler, et parmi ceux qui travaillaient, étaient plus susceptibles de travailler moins d'heures. Cinquante pour cent des étudiants et étudiantes ayant des notes élevées travaillaient pendant leurs études au collège, comparativement à 64 % de ceux ayant des notes moyennes et à 60 % de ceux ayant des notes peu élevées. Les étudiants et étudiantes ayant des notes élevées travaillaient en moyenne 19 heures par semaine, soit moins que ceux ayant des notes peu élevées (21,9 heures) et que ceux ayant des notes moyennes (20,2 heures).

Tableau 9. Situation d'emploi pendant les études (%)

Travail pendant les études	
Oui	56,0
Non/Ne me souviens pas	44,0
Heures de travail par semaine	
De 1 à 12	19,5
De 13 à 24	48,1
De 25 à 35	23,9
Plus de 35	8,5

Décision de quitter le collège

Facteurs influençant la décision de quitter le collège

Afin de comprendre le processus décisionnel des sortants précoces, on a demandé aux participants dans quelle mesure certains facteurs avaient influencé leur décision de quitter les études. Dans une question ouverte, on leur a également demandé de préciser le motif principal de leur départ et s'ils avaient demandé des conseils avant de prendre leur décision. Le portrait ainsi établi montre que la décision de quitter les études est influencée par une multitude de facteurs.

Dans les trois groupes de rendement scolaire, le facteur le plus important était le « changement dans les objectifs de carrière » (tableau 10). Quarante-six pour cent des répondants ont indiqué que ce facteur avait « plus ou moins » ou « beaucoup » influencé leur décision de partir.

Chez les étudiants et étudiantes ayant des notes élevées, c'est le changement dans les objectifs de carrière (40 %) et l'intention de poursuivre les études dans un autre établissement postsecondaire (33 %) qui avaient le plus influé sur leur décision de partir.

Chez les étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes ou peu élevées, le fait de ne pas aimer le programme auquel ils étaient inscrits se classait au deuxième rang des facteurs ayant influé sur leur décision de partir. Il convient de noter que la proportion d'étudiants et d'étudiantes ayant cité ce facteur était plus forte

chez ceux qui avaient des notes peu élevées (48 %) que chez ceux ayant des notes moyennes (37 %) ou élevées (25 %).

Chez les étudiants et étudiantes ayant des notes peu élevées, le facteur se classant au troisième rang était le fait que leurs « notes étaient trop basses ». Comme on pouvait s'y attendre, ces étudiants et étudiantes étaient plus susceptibles (39 %) que ceux ayant des notes moyennes (19 %) ou élevées (4 %) de citer ce facteur dans leur décision de partir.

Une plus grande proportion d'étudiants et d'étudiantes ayant des notes peu élevées (35 %) ou moyennes (34 %) que d'étudiants et d'étudiantes ayant des notes élevées (27 %) sont partis pour des motifs personnels ou familiaux.

Les étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes (32 %) ou peu élevées (32 %) étaient plus susceptibles que ceux ayant des notes élevées (20 %) d'indiquer que le coût élevé des études avait influé sur leur décision de partir.

Les étudiants et étudiantes ayant des notes peu élevées étaient également plus susceptibles que ceux ayant des notes élevées ou moyennes de se sentir détachés du collège, de vouloir faire une pause dans leurs études, et d'avoir des doutes sur les études postsecondaires.

Tableau 10. Facteurs influençant la décision de quitter le collège

	Élevée % « Beaucoup » et « Plus ou moins » influencé	Moyenne	Peu élevée	Tous les sortants
Changement dans les objectifs de carrière	40	42	52	46
Je n'aimais pas le programme auquel j'étais inscrit	25	37	48	41
Facteurs personnels et familiaux	27	34	35	33
Coût des études trop élevé	20	32	32	31
J'avais des difficultés à gérer mon temps	13	24	34	27
Je me sentais détaché du collège	19	23	31	26
Mes notes étaient trop basses	4	19	39	26
Je suis allé dans un autre établissement postsecondaire	33	25	22	25
Je voulais faire une pause dans mes études	15	20	26	22
J'avais des doutes sur les études postsecondaires	13	18	26	21

Élevée (n = 218); Moyenne (n = 793); Peu élevée (n = 821)

Motif principal du départ

Dans une question ouverte, on a demandé aux répondants d'indiquer le principal motif pour lequel ils avaient quitté leur collège initial. Les réponses ont été classées en 11 catégories (tableau 11). Dans l'ensemble, c'est le motif « famille/situation personnelle/santé » qui a été cité le plus souvent, suivi des « motifs financiers ». La comparaison avec les résultats du tableau 10 montre que la carrière et le fait pour le programme de correspondre aux attentes sont des facteurs clés dans la décision, de même que les questions personnelles, familiales et financières. La comparaison en fonction du rendement scolaire indique que les étudiants et étudiantes ayant des notes élevées présentent une tendance distincte, semblable à celle constatée pour les facteurs généraux ayant influé sur la décision de partir. Environ 16 % des étudiants et étudiantes ayant des notes élevées ont quitté leur collège respectif pour poursuivre leurs études à l'université, comparativement à 6 % de ceux ayant des notes moyennes et à 3 % de ceux ayant des notes peu élevées. Les étudiants et étudiantes ayant des notes élevées étaient également plus susceptibles (20 %) que ceux ayant des notes

moyennes (9 %) ou peu élevées (7 %) de citer l'emploi comme motif de leur départ. Comparativement aux étudiants et étudiantes ayant des notes élevées (6 %), une plus grande proportion de ceux qui avaient des notes peu élevées (14 %) ou moyennes (14 %) sont partis pour des raisons financières. Environ 13 % des étudiants et étudiantes ayant des notes peu élevées ont cité comme motif principal de leur départ le « désintérêt et l'insatisfaction concernant leur programme ». Cette proportion est plus élevée que chez les étudiants et étudiantes ayant des notes moyennes (9 %) ou élevées (4 %).

Tableau 11. Motif principal de la décision de partir (%)

	Notes élevées	Notes moyennes	Notes peu élevées	Tous les sortants
Famille/situation personnelle/santé	17,3	18,2	16,5	17,2
Motifs financiers	6,1	13,5	14,5	12,8
Changement touchant les intérêts et plans scolaires	13	11	12	11,5
Désintérêt/insatisfaction concernant le programme	4,2	9,0	12,8	10,6
Emploi	19,6	8,8	6,6	8,9
Difficultés scolaires	5,1	7,9	9,9	8,5
Exigences du programme/attentes	7,5	7,3	8,6	8,1
Professeur/chargé de cours	3,3	7,1	6,5	6,1
Passage à l'université	15,9	6,1	2,9	5,8
Emplacement	2,8	4,4	4,2	4,1
Autre	3,7	4,3	3,1	4,1

Notes : (1) Le total n'est pas égal à 100 % en raison des motifs « atmosphère sur le campus » (1,2 %) et « pause dans les études » (1,1 %) non inclus dans le tableau.

(2) Les résultats correspondent au pourcentage d'étudiants et d'étudiantes ayant répondu à la question et excluent « ne sais pas » et « aucune réponse ».

La section qui suit fournit des exemples des réponses formulées concernant les motifs le plus souvent cités.

Famille/situation personnelle/santé

Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils avaient quitté le collège, les sortants précoces ont mentionné le plus souvent un motif lié à leur famille, à leur situation personnelle ou à leur santé. Cependant, il apparaît clairement que même si cela est le motif principal, pour faire face aux questions qui y sont liées, les étudiants et étudiantes peuvent avoir besoin que l'établissement fasse preuve de souplesse ou offre du soutien, et avoir besoin d'obtenir de l'aide financière d'une source quelconque.

Étudiante (26-30 ans)

J'ai eu un enfant et il a eu certains problèmes de santé. Je devais être avec lui à temps plein et je n'avais pas les moyens de le placer en garderie.

Étudiant (21-25 ans)

En gros, j'étais plus jeune et j'avais l'impression que les choses n'arrivaient pas assez vite. Le succès n'arrivait pas aussi rapidement que je l'aurais voulu.

Étudiante (plus de 35 ans)

Raisons personnelles. Rien à voir avec le collège. Des complications à la maison et je ne pouvais continuer. Le collège m'a beaucoup aidée, mais je n'y arrivais pas. J'avais trop d'obligations personnelles.

Motifs financiers

Les réponses citant des motifs financiers étaient souvent liées à des complications touchant le processus d'aide financière ou à des efforts pour ceux tentant de se débrouiller sans aide financière.

Étudiant (moins de 21 ans)

Ma raison principale, c'était probablement l'argent. Il fallait que je travaille. J'ai pensé que ce serait une bonne idée de me retirer, de travailler un peu, puis de reprendre les études.

Étudiante (21-25 ans)

Pour faire des économies de façon à pouvoir payer moi-même mes études sans l'aide du RAFEO.

Étudiant (21-25 ans)

Financer mes études. Je travaillais à temps plein et étudiais à temps plein. Je ne voulais pas faire appel au RAFEO, et c'était soit cela, soit quitter les études. J'ai encore un trimestre à faire pour terminer le programme.

Changement touchant les intérêts et plans scolaires

De nombreux étudiants et étudiantes se sont rendu compte que leur programme ne leur convenait pas. Les sortants ne semblaient pas considérer cela comme un point négatif, car le fait d'essayer de suivre le programme leur avait permis de découvrir ce qu'ils voulaient vraiment faire.

Étudiant (moins de 21 ans)

J'ai changé d'idée. Je suis plus une personne intéressée par les arts et la musique. J'ai décidé que les cours de soudure et de dessin industriel n'étaient pas pour moi. Je travaille maintenant comme tôlier.

Étudiante (21-25 ans)

Même si le programme en soi était excellent, après un trimestre, je me suis rendu compte que ce n'était pas ce que je voulais faire, et c'était beaucoup trop cher de terminer le programme vu mon manque d'intérêt et de motivation.

Étudiant (moins de 21 ans)

J'ai juste décidé que le cours ne me convenait pas. J'ai décidé d'être rédacteur à temps plein.

Difficultés scolaires

Les sortants ont également cité fréquemment les questions liées aux études, reconnaissant qu'ils n'étaient pas prêts sur le plan scolaire à suivre leur programme. Il est intéressant de noter que les répondants semblent accepter leur responsabilité personnelle à cet égard et ne se demandent pas si des ressources du collège auraient pu les aider.

Étudiant (plus de 35 ans)

La raison principale pour laquelle je suis parti, c'est que je n'étais pas prêt sur le plan scolaire. Je n'avais pas la préparation nécessaire pour faire face à la charge de travail en raison de mon absence des études pendant quelques années. Au fond, j'essayais de réapprendre à m'adapter aux études.

Étudiante (moins de 21 ans)

Je n'allais pas bien et je n'étais pas capable d'assister à mes cours et obtenir des notes, mes notes étaient basses et je ne réussissais pas à faire les travaux. Je suivais trop de cours en même temps et j'avais un horaire chargé. Je n'ai pas eu recours à l'aide que j'aurais pu utiliser.

Étudiante (moins de 21 ans)

Le seul cours auquel j'ai échoué, c'était le cours d'anglais. J'ai essayé à deux reprises. Dans ma tête, j'ai déjà obtenu mon diplôme. Je trouvais cela ridicule qu'un seul travail représente une si grande proportion de la note finale (au secondaire, on ne s'est pas beaucoup attardé à la grammaire, la transition est difficile).

Emploi

Dans l'ensemble, 9 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient partis pour prendre un emploi. Dans certains cas, c'était l'emploi désiré, et les étudiants et étudiantes étaient d'avis qu'ils n'avaient plus besoin de terminer leur programme. En général, les répondants semblaient considérer que cela était un résultat positif.

Étudiante (plus de 35 ans)

J'ai été sélectionnée pour un emploi auprès de Service Canada après un concours d'admission et des entrevues, et j'ai déménagé dans une autre province pour prendre mon emploi. Merci.

Étudiant (31-35 ans)

J'ai obtenu un emploi à temps plein et je suis incapable de continuer à étudier pendant la semaine. En plus, il n'y a pas de placement à temps partiel ou la fin de semaine qui me permettrait de terminer le programme.

Étudiant (moins de 21 ans)

J'ai terminé tous les cours obligatoires de mon programme, sauf quelques-uns. J'ai obtenu un emploi dans mon domaine et j'ai continué à travailler plutôt que de terminer mon programme.

Professeur/enseignement

Un grand nombre de répondants ont expressément mentionné des questions liées aux professeurs ou à l'enseignement qu'ils ont reçu.

Étudiante (plus de 35 ans)

*La raison principale de mon départ du collège *** ... Pendant mes études à ***, je n'obtenais pas beaucoup de soutien de mes profs dans les matières obligatoires pour lesquelles j'avais besoin de plus d'aide.*

Étudiant (21-25 ans)

Je n'étais pas satisfait de la méthode d'enseignement utilisé par l'un des chargés de cours. Il n'expliquait pas très bien la matière.

Étudiante (plus de 35 ans)

Je n'ai pas aimé les professeurs, je pensais que la matière présentée ne convenait pas, que je n'apprenais rien, et que je gaspillais mon argent, car le programme était coûteux aussi.

Désintérêt/insatisfaction concernant le programme

Le désintérêt ou l'insatisfaction concernant le programme a été cité comme motif de départ. Même si ce motif recoupe en partie le « changement touchant les intérêts et plans scolaires », ce groupe a exprimé son insatisfaction concernant le programme plutôt que de simplement juger qu'il ne leur convenait pas personnellement.

Étudiant (moins de 21 ans)

Je n'aimais pas le programme. Je pensais qu'il serait différent de ce qu'il était en réalité.

Étudiante (moins de 21 ans)

Je n'aimais plus le programme que je suivais, je pensais qu'il n'était pas ce que je voulais faire comme carrière.

Étudiant (21-25 ans)

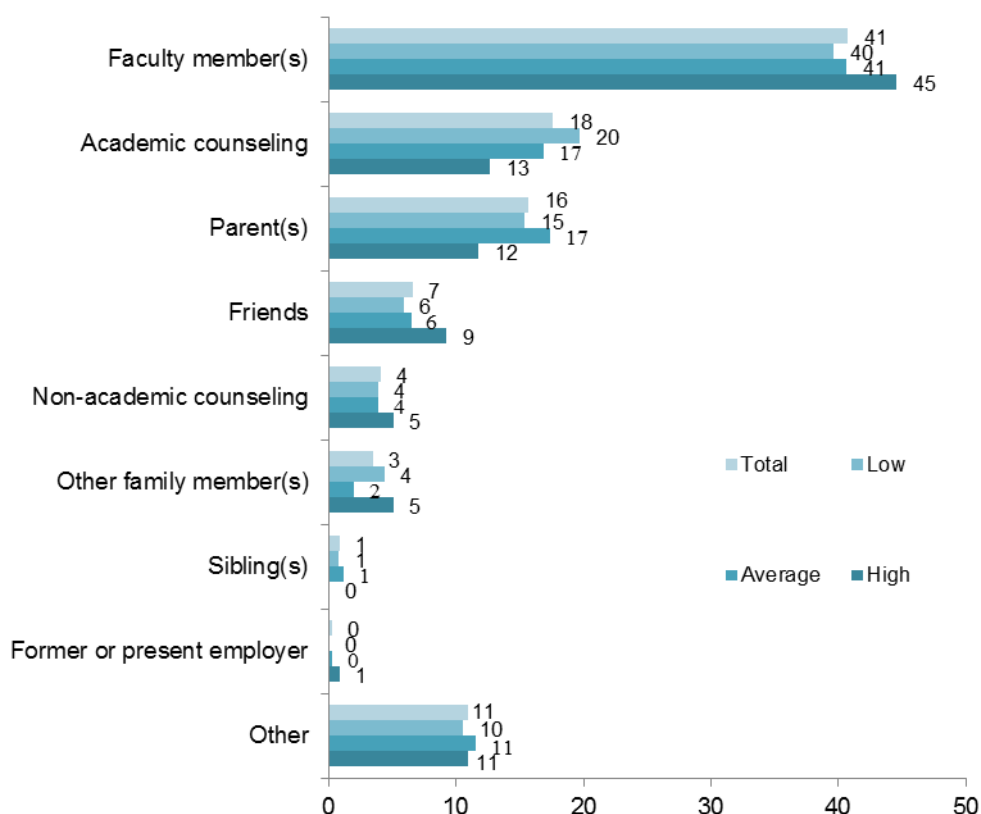
Après le premier trimestre, je n'avais pas de très bons résultats, et je ne voulais plus suivre le programme auquel je m'étais inscrit, je m'en suis désintéressé.

Demande de conseils avant le départ

Un peu moins de la moitié des sortants ont demandé des conseils avant leur départ (48 %). Une proportion plus grande d'étudiants et d'étudiantes ayant des notes élevées (56 %) a demandé des conseils, comparativement à ceux ayant des notes moyennes (46 %) ou peu élevées (48 %).

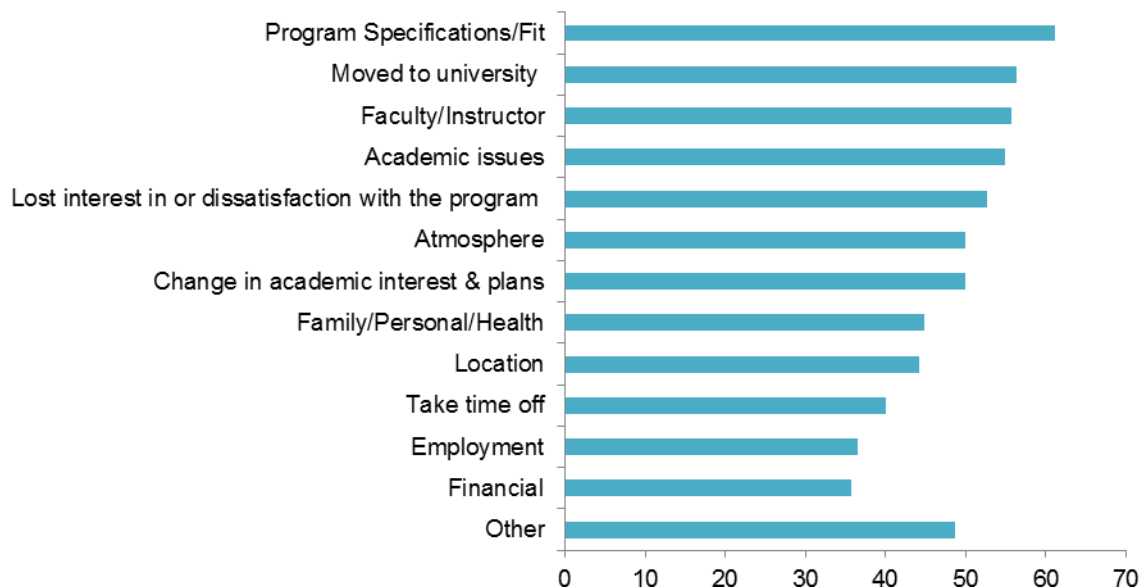
Dans l'ensemble, les professeurs étaient ceux qui étaient le plus susceptibles d'être consultés (41 %), suivis des conseillers pédagogiques (18 %) (figure 8). Il y avait de légères différences entre les groupes de rendement scolaire. Comparativement aux autres groupes, les étudiants et étudiantes ayant des notes élevées étaient plus susceptibles de consulter des professeurs, et moins susceptibles de faire appel à des conseillers pédagogiques ou à leurs parents.

Figure 8. Sources de conseils avant le départ



Nous avons également examiné en fonction des motifs du départ les différences touchant la décision de demander des conseils avant le départ (figure 9). Les étudiants et étudiantes dont le motif principal du départ était lié aux exigences du programme/attentes, au passage à l'université, aux professeurs ou à des difficultés scolaires étaient plus susceptibles d'avoir demandé des conseils. Ceux qui étaient partis pour prendre un emploi ou pour des motifs financiers étaient moins susceptibles d'avoir demandé des conseils.

Figure 9. Pourcentage de sortants ayant demandé des conseils selon le motif principal du départ (%)



Nous nous attendions à ce que les personnes auxquelles les étudiants et étudiantes avaient demandé des conseils soient liées à leur motif principal de départ, et nous avons pu dégager certaines tendances intéressantes (tableau 12). Par exemple, les étudiants et étudiantes qui étaient partis en raison de problèmes liés aux professeurs ou chargés de cours ou de difficultés scolaires étaient plus susceptibles d'avoir demandé des conseils à un professeur et moins susceptibles d'en avoir demandé à leurs parents. Cette constatation montre qu'il pourrait être avantageux de mettre en place des stratégies d'alerte rapide avec le corps professoral pour repérer les étudiants et étudiantes à risque de partir. En outre, il est intéressant de noter que les autres conseillers ont été moins sollicités que prévu par ceux qui avaient des problèmes financiers, personnels ou de santé, même si ce sont les conseillers qui auraient pu être en mesure de les aider.

Tableau 12. Source de conseils selon le motif principal du départ (%)

	Professeurs	Conseillers pédagogiques	Autres conseillers	Parents/frères et sœurs/ autres membres de la famille	Employeur - ancien ou actuel	Amis	Autre	TOTAL
Changement touchant les intérêts et plans scolaires	32,4	18,5	2,8	30,6	0,0	8,3	7,4	100,0
Difficultés scolaires	54,1	12,9	3,5	8,2	0,0	8,2	12,9	100,0
Famille/situation personnelle/santé	37,9	20,0	6,9	17,2	0,0	3,5	14,5	100,0
Emploi	50,0	5,0	3,3	23,3	1,7	6,7	10,0	100,0
Motifs financiers	40,7	19,8	5,8	20,9	0,0	3,5	9,3	100,0
Exigences du programme/attentes	39,8	22,6	3,2	19,4	0,0	5,4	9,7	100,0
Emplacement	29,4	20,6	5,9	23,5	0,0	5,9	14,7	100,0
Atmosphère	54,6	36,4	0,0	9,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Professeur/chargé de cours	47,6	15,9	0,0	11,1	1,6	7,9	15,9	100,0
Pause dans les études	62,5	0,0	12,5	12,5	0,0	0,0	12,5	100,0
Désintérêt/insatisfaction concernant le programme	31,1	23,6	2,8	31,1	0,0	5,7	5,7	100,0
Passage à l'université	37,1	17,7	3,2	16,1	0,0	14,5	11,3	100,0
Autre	60,0	11,4	5,7	8,6	0,0	0,0	14,3	100,0
Total	40,7	17,9	3,9	19,9	0,2	6,6	10,7	100,0

Sortants précoces ayant déjà fait des études postsecondaires

Comme le montre la section sur les données démographiques du présent rapport, une proportion considérable de sortants précoces (30 %) avait déjà fait des études ou obtenu un diplôme de niveau postsecondaire. Il est intéressant d'explorer l'expérience de ces sortants précoces, car nombre de leurs préoccupations seraient vraisemblablement différentes de celles des autres, en particulier pour ce qui concerne la transition et l'adaptation à la culture des établissements postsecondaires. Par conséquent, nous avons procédé à une comparaison entre ceux qui avaient déjà fait des études postsecondaires et ceux qui n'en avaient pas fait.

Caractéristiques démographiques. Comme on pouvait s'y attendre, les caractéristiques démographiques des sortants ayant déjà fait des études postsecondaires étaient très différentes de celles des sortants qui n'en avaient pas fait. Il faut garder en tête ces caractéristiques lorsque l'on interprète les résultats, car il est possible que certains résultats soient liés à ces caractéristiques plutôt qu'uniquement au fait d'avoir fait des études postsecondaires auparavant.

Comparativement aux sortants qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires avant leur entrée dans leur collège respectif, ceux qui en avaient fait :

- étaient plus âgés (14 % âgés de moins de 21 ans comparativement à 67 %);
- étaient moins susceptibles de vivre avec leurs parents (42 % comparativement à 72 %);

- étaient moins susceptibles de faire appel à leurs parents comme source principale de financement de leurs études (31 % comparativement à 48 %);
- étaient plus susceptibles d'être mariés (26 % comparativement à 5 %);
- travaillaient plus d'heures pendant qu'ils fréquentaient leur collège respectif (22,3 heures par semaine en moyenne comparativement à 20,6 heures);
- étaient moins susceptibles d'être des Canadiens de naissance (54 % comparativement à 71 %);
- étaient plus susceptibles d'être des résidents permanents (17 % comparativement à 7 %) ou des étudiants étrangers (4 % comparativement à 1 %);
- étaient moins susceptibles de déclarer être une personne d'origine autochtone (1 % comparativement à 3 %);
- étaient moins susceptibles d'être « en accord » ou « fortement en accord » pour dire qu'ils fréquentaient leur collège respectif parce que les exigences d'admission y étaient moins élevées (24 % comparativement à 34 %).

Participation scolaire et sociale. Les sortants qui avaient déjà fait des études postsecondaires faisaient montre d'un niveau plus élevé de participation scolaire et d'interaction avec les professeurs que ceux qui n'en avaient pas fait (tableau 13). Plus précisément, ils étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils faisaient ce qui suit « souvent » or « très souvent » :

- terminer leurs devoirs à temps (91 % comparativement à 83 %);
- participer aux discussions en classe (76 % comparativement à 66 %);
- discuter de leurs notes, plan de carrière et idées avec un professeur ou chargé de cours (35-50 % comparativement à 26-44 %).

Cependant, les données ont montré que les étudiants et étudiantes qui avaient déjà fait des études postsecondaires différaient peu de ceux qui n'en avaient pas fait sur le plan de la participation à des activités ou services au collège. Ils étaient relativement moins susceptibles d'indiquer qu'ils faisaient ce qui suit « souvent » or « très souvent » :

- participer à des activités culturelles sur le campus (8 % comparativement à 12 %);
- avoir un sentiment d'appartenance au collège (45 % comparativement à 49 %).

Tableau 13. Participation scolaire et sociale

	Sans études postsecondaires	Avec études postsecondaires	Tous les sortants
	% « Souvent » et « Très souvent »		
Devoirs et travaux en classe terminés à temps	83,1	90,9	85,3
Participation aux discussions en classe	66,3	76,3	69,2
Sentiment d'appartenance au collège	48,8	44,6	47,6
Discussion de vos notes ou devoirs avec le chargé de cours	44,0	50,1	45,8
Discussion d'idées avec un professeur (pour des travaux de trimestre, projets en classe, etc.)	36,6	48,5	40,0
Discussion de votre plan de carrière et de vos ambitions avec un professeur	25,9	34,8	28,5
Participation à des activités culturelles sur le campus (théâtre, concerts, exposition d'œuvres d'art, etc.)	12,4	8,2	11,2

Participation à des clubs étudiants ou groupes d'intérêt particulier	8,5	9,7	8,9
Participation à des services communautaires ou activités bénévoles sur le campus	6,5	5,2	6,1

Utilisation des ressources du collège. En ce qui concerne l'utilisation des installations et ressources offertes par le collège, les sortants qui avaient fait des études postsecondaires étaient plus susceptibles d'avoir recours aux services de carrière et d'emploi (34 % comparativement à 28 %) et aux services de tutorat en anglais (13 % comparativement à 10 %) (tableau 14). Il est intéressant de noter qu'ils étaient moins susceptibles d'utiliser les installations de loisirs et de sports (34 % comparativement à 48 %).

Tableau 14. Utilisation des ressources du collège : avec ou sans études postsecondaires

	Sans études postsecondaires	Avec études postsecondaires	Tous les sortants
	% Parfois/souvent/très souvent		
Services de bibliothèque	86,9	84,9	86,3
Aide scolaire	44,9	44,9	44,9
Installations de loisirs et de sports (centre de conditionnement physique p. ex.)	47,7	34,2	43,8
Services d'aide financière	39,7	43,4	40,8
Services de carrière et d'emploi	28,1	33,8	29,7
Conseils/Besoins particuliers	22,1	23,9	22,6
Services de mentorat par les pairs	13,7	15,9	14,3
Services de tutorat en mathématiques	12,3	11,1	11,9
Services de tutorat en anglais	9,8	13,4	10,8

Facteurs ayant influencé le départ. En ce qui concerne le motif de leur départ, les étudiants et étudiantes qui avaient déjà fait des études postsecondaires étaient pour la plupart moins susceptibles d'indiquer pour chaque motif que celui-ci avait « plus ou moins » ou « beaucoup » influencé leur décision de partir (tableau 15). Cependant, les facteurs liés à la situation personnelle et familiale, aux coûts des études et à un sentiment de détachement du collège étaient semblables pour tous les sortants, qu'ils eussent ou non fait des études postsecondaires auparavant. Dans l'ensemble, ces résultats montrent que ceux ayant déjà fait des études postsecondaires semblent ne pas avoir de problèmes concernant leur cheminement de carrière ou les études, mais ont des problèmes semblables à ceux qui n'ont pas fait d'études postsecondaires sur le plan de la situation personnelle et de la participation.

Tableau 15. Facteurs ayant influencé la décision de partir : avec ou sans études postsecondaires

	Sans études postsecondaires	Avec études postsecondaires	Tous les sortants
	% « Plus ou moins » ou « Beaucoup » influencé		
Changement dans les objectifs de carrière	51	36	47
Je n'aimais pas le programme auquel j'étais inscrit	46	29	41
Facteurs personnels et familiaux	34	32	33
Coût des études était trop élevé	30	31	31
J'avais des difficultés à gérer mon temps	30	21	27
Je me sentais détaché du collège	27	25	26
Mes notes étaient trop basses	30	16	26
Je suis allé dans un autre établissement postsecondaire	26	21	25
Je voulais faire une pause dans mes études	24	17	22
J'avais des doutes sur les études postsecondaires	24	13	21

Résultats après le départ

Les résultats après le départ ont été évalués à deux moments : les résultats immédiats, c'est-à-dire la situation des sortants dans les trois mois suivant leur départ du collège, et les résultats actuels, soit les résultats au moment de l'enquête.

Finnie et Qiu ont conclu que « un an après leur départ, 22,3 % des sortants des collèges et 35,6 % des sortants des universités avaient repris les études. Trois ans plus tard [...] le retour aux études de ces sortants était respectivement de 40,3 % et de 54,0 %. Ces chiffres sont élevés. » (2008, p. 193) L'une des limites de la présente étude a été l'incapacité d'examiner si les résultats au moment de l'enquête étaient liés à une certaine période après le départ des sortants. Étant donné que l'étude n'était pas longitudinale, il n'a pas été possible d'établir si les résultats correspondaient à la situation une année ou deux années après le départ du collège initial. La présente étude n'a pas examiné les cheminements éventuels que les sortants auraient pu suivre entre le moment de leur départ du collège et le moment où l'enquête a eu lieu.

En fonction du cheminement suivi immédiatement après leur départ ou au moment de l'enquête, les sortants ont été classés dans les catégories suivantes : décrocheurs, migrants, persistants, finissants et apprenants à vie.

Résultats immédiats

Trois mois après leur départ du collège, 90 % des sortants n'avaient pas repris leurs études et pouvaient être considérés comme des décrocheurs (tableau 16). Toutefois, 9,2 % pouvaient être considérés comme des migrants, car ils avaient quitté leur collège initial pour aller dans un autre établissement.

La forte attraction du marché du travail a déterminé la situation immédiate de la majorité des décrocheurs. Plus précisément, 60,2 % occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel immédiatement après avoir quitté leur collège; 10,4 % ont mentionné des affaires personnelles comme une maladie, prendre soin d'un membre de la famille, voyager ou ne rien faire; 10,2 % cherchaient du travail; et 9,2 % ont mentionné d'autres situations.

Tableau 16. Résultats immédiatement après le départ (%)

DÉCROCHEURS	90,0
Travail à temps plein	45,6
Travail à temps partiel	14,6
Recherche d'emploi	10,2
Voyage	1,6
Prendre soin d'enfants/de parents/membres de la famille	2,7
Maladie	3,1
Rien	3,0
Autre	9,2
MIGRANTS (fréquentation d'un autre établissement)	9,2
	n = 1940
	100,0 %

Note : Le total n'est pas égal à 100 en raison des réponses « Ne sais pas » et « Préfère ne pas répondre » ou de données manquantes.

Résultats au moment de l'enquête

Au moment où l'enquête a eu lieu, 29,5 % des sortants étaient aux études et ne travaillaient pas, ou étaient aux études et travaillaient en même temps (tableau 17). Il importe de noter que par « être aux études », on entend le fait d'étudier dans un établissement autre que le collège initial. Le reste n'était pas inscrit à des cours de niveau postsecondaire. Plus précisément, 53,5 % ont indiqué qu'ils travaillaient mais n'étudiaient pas, et 17 % ne travaillaient pas ni n'étudiaient. Cela ne signifie toutefois pas que les sortants non inscrits à un programme d'études au moment de l'enquête étaient toujours des décrocheurs, comme le montre la section suivante.

Tableau 17. Résultats après le départ au moment de l'enquête (%)

Aux études (sans travail)	194
	10,2 %
Aux études et employé	367
	19,3 %
Employé (non aux études)	1 014
	53,5 %
Ni employé ni aux études	322
	17,0 %
	N = 1 897
	100,0 %

Note : Pourcentage des étudiants et étudiantes qui ont répondu à la question, à l'exclusion de « Ne sais pas » et « Aucune réponse ».

Nous avons combiné le niveau d'études le plus élevé au moment de l'entrée au collège et le niveau d'études le plus élevé au moment de l'enquête pour déterminer quels sortants étaient toujours des décrocheurs et lesquels avaient terminé leurs études postsecondaires (tableau 18). Douze pour cent des sortants avaient terminé leurs études postsecondaires après un décrochage initial. Cependant, un pourcentage important (70,1 %) n'avait pas obtenu un diplôme d'études postsecondaires au moment de l'enquête. Fait intéressant, 18 % étaient entrés au collège avec un diplôme de niveau postsecondaire (collège ou université).

Tableau 18. Niveau d'études le plus élevé

Études postsecondaires non terminées	1332
	70,1 %
Études postsecondaires terminées après un décrochage	224
	11,8 %
Entré au collège avec un diplôme de niveau postsecondaire*	345
	18,1 %
	n = 1901
	100,0 %

*Ce groupe peut aussi avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires après un décrochage.

Note : Pourcentage des étudiants et étudiantes qui ont répondu à la question, à l'exclusion de « Ne sais pas » et « Aucune réponse ».

Afin d'approfondir notre examen de cette question, nous avons comparé le plus haut niveau d'études atteint et les résultats au moment de l'enquête. Cela nous a permis de classer les sortants dans les catégories suivantes : raccrocheurs, décrocheurs, apprenants à vie, employés (études postsecondaires terminées), sans emploi (études postsecondaires terminées) (tableau 19).

Tableau 19. Types de sortants selon le niveau d'études le plus élevé et les résultats au moment de l'enquête

Niveau d'études le plus élevé	Résultats au moment de l'enquête			Total
	Aux études (employé ou non)	Non aux études (employé)	Ni aux études ni employé*	
Études postsecondaires non terminées	392 21,0 %	692 37,1 %	224 12,0 %	N = 1 863 100,0 %
Études postsecondaires terminées après un décrochage	160 8,6 %	303 16,3 %	92 4,9 %	
Entré au collège avec un diplôme de niveau postsecondaire**				

Raccrocheurs

Décrocheurs

Apprenants à vie

Employé (études postsecondaires terminées)

Sans emploi (études postsecondaires terminées)

* Inclut ceux qui cherchent ou non un emploi.

** Ce groupe peut aussi avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires après un décrochage.

Note : Exclut les dossiers sans données sur la situation d'emploi ou l'inscription.

Un nombre considérable (21,0 %) n'avait pas terminé ses études postsecondaires ou repris les études. Ils sont jugés être des raccrocheurs. Dans l'ensemble, 49,1 % des sortants pouvaient être considérés comme de « véritables » décrocheurs – c'est-à-dire des sortants qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires et n'étaient pas inscrits à un programme au moment de l'enquête. Cependant, comme on le verra plus loin, une proportion importante de ces décrocheurs avait l'intention de reprendre les études postsecondaires.

Environ 8,6 % ont été considérés comme des apprenants à vie. Il s'agit des sortants qui suivaient des études postsecondaires au moment de l'enquête et qui avaient obtenu un diplôme depuis leur départ du collège ou qui avaient déjà un diplôme de niveau collégial ou universitaire avant leur entrée au collège.

Seize pour cent des sortants avaient un emploi ou poursuivaient leur carrière au moment de l'enquête (et détenaient déjà un diplôme d'études postsecondaires) alors que le reste (4,9 %), qui avait aussi terminé des études postsecondaires, n'avait pas d'emploi au moment de l'enquête. Il importe toutefois de noter que 12 % des sortants n'avaient pas un diplôme d'études postsecondaires et n'étaient ni aux études ni employés.

En fonction des groupes de rendement scolaire, les sortants ayant une MPC élevée étaient plus susceptibles d'être des raccrocheurs (24,9 %) que ceux ayant une MPC moyenne (19,8 %) ou peu élevée (20,9 %) (tableau 20). En outre, un pourcentage plus élevé de ces sortants étaient des apprenants à vie (15 % comparativement à 9 % et 7 % des sortants ayant respectivement une MPC moyenne ou peu élevée), ou avaient un emploi et détenaient un diplôme d'études postsecondaires (25 % comparativement à 18 % et 11 % des sortants ayant respectivement une MPC moyenne ou peu élevée). Il est intéressant de noter que, comparativement aux autres groupes, un plus grand nombre de sortants ayant une MPC élevée étaient sans emploi même s'ils avaient terminé des études postsecondaires. Cette proportion était toutefois inférieure à celle de ces sortants qui occupaient un emploi.

Tableau 20. Résultats au moment de l'enquête selon la MPC

	MPC			Total
	MPC élevée	MPC moyenne	MPC peu élevée	
Raccrocheurs	53	150	165	368
	24,9 %	19,8 %	20,9 %	20,9 %
Décrocheurs	55	365	462	882
	25,8 %	48,1 %	58,6 %	50,1 %
Apprenants à vie	31	66	53	150
	14,6 %	8,7 %	6,7 %	8,5 %
Employés (études postsecondaires terminées)	53	138	88	279
	24,9 %	18,2 %	11,2 %	15,8 %
Sans emploi (études postsecondaires terminées)	21	40	21	82
	9,9 %	5,3 %	2,7 %	4,7 %
Total	213	759	789	1761
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Note : Pourcentage des étudiants et étudiantes qui ont répondu à la question, à l'exclusion de « Ne sais pas » et « Aucune réponse ».

Facteurs à l'origine du départ comparativement aux résultats immédiats et aux résultats au moment de l'enquête

En examinant le cheminement immédiat suivi par les sortants en fonction du motif principal de leur départ, on a constaté que 96,6 % de ceux dont le départ était dû à des raisons personnelles avaient complètement cessé leurs études et étaient des décrocheurs (tableau 21). Cette proportion est supérieure au taux de 85,4 % de décrocheurs observé pour les sortants dont le départ découlait de facteurs scolaires ou institutionnels.

Par contre, les migrants étaient plus fréquents dans le groupe dont le départ était lié à des facteurs scolaires ou institutionnels (14,6 %), comparativement au groupe dont le départ était dû à des facteurs personnels (3,4 %).

Tableau 21. Motifs du départ et cheminements

		FACTEURS À L'ORIGINE DU DÉPART							
		Facteurs scolaires ou institutionnels		Facteurs personnels ou non scolaires		Autre		TOTAL	
		n	%	n	%	n	%	n	%
Résultats immédiats	Décrocheurs	836	85,4	797	96,6	6 9	93,2	170 2	90,6
	Migrants	143	14,6	28	3,4	5	6,8	176	9,4
		979	100,0	825	100,0	7 4	100,0	187 8	100,0
Résultats au moment de l'enquête	Décrocheurs	420	42,8	452	54,2	3 2	41,6	904	47,8
	Raccrocheurs	260	26,5	114	13,7	9	11,7	383	20,2
	Apprenants à vie	95	9,7	54	6,5	4	5,2	153	8,1
	Employés (études postsecondaires terminées) ¹	128	13,0	147	17,6	2 0	26,0	295	15,6
	Sans emploi (études	36	3,7	47	5,6	8	10,4	91	4,8

	postsecondaires terminées) ¹								
		981	100,0	834	100, 0	7 7	100, 0	189 2	100, 0

Note : Pourcentage des étudiants et étudiantes qui ont répondu à la question, à l'exclusion de « Ne sais pas » et « Aucune réponse ».

¹ Inclut les sortants qui avaient terminé des études postsecondaires avant de commencer le programme dans leur collège initial.

Décrocheurs : Sortants qui ne sont pas inscrits à un programme d'études et qui n'ont pas de diplôme d'études postsecondaires, employés ou sans emploi.

Migrants : Sortants qui sont passés dans un autre établissement; sans emploi.

Raccrocheurs : Sortants qui n'ont pas de diplôme d'études postsecondaires et qui sont inscrits à un programme d'études; sans emploi.

Apprenants à vie : Sortants qui ont un diplôme d'études postsecondaires¹ et poursuivent leurs études; employés ou sans emploi.

Employés (études postsecondaires terminées) : Sortants qui ont un diplôme d'études postsecondaires et qui occupent un emploi.

Sans emploi (études postsecondaires terminées) : Sortants qui ont un diplôme d'études postsecondaires et qui sont sans emploi.

En ce qui concerne les résultats au moment de l'enquête, 26,5 % des étudiants et étudiantes qui avaient quitté les études pour des facteurs scolaires étaient considérés comme des raccrocheurs. Ce pourcentage était supérieur aux 13,7 % qui ont cité des facteurs personnels pour expliquer leur départ. En outre, un pourcentage important (54,2 %) de ceux qui étaient partis pour des facteurs personnels était considéré comme des décrocheurs. Ce taux était plus élevé que celui des sortants ayant évoqué des facteurs scolaires ou institutionnels (42,8 %).

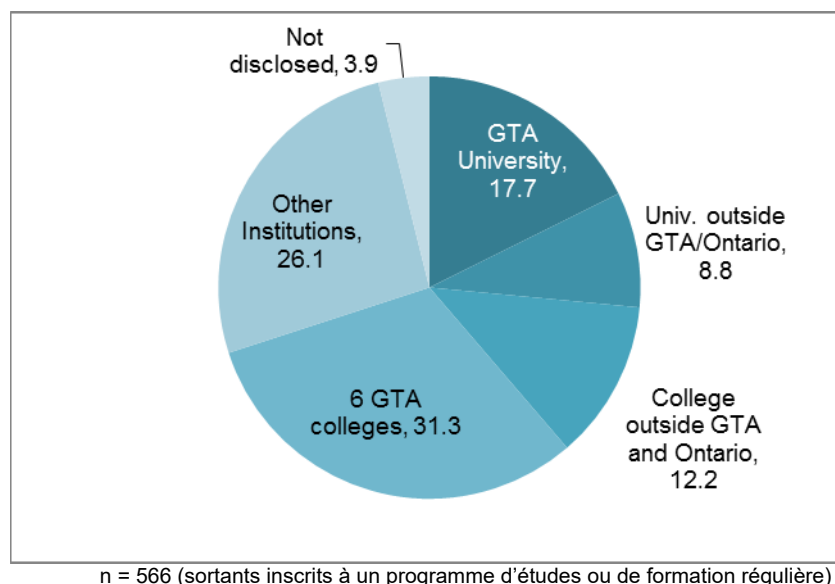
Comme nous l'avons déjà mentionné, étant donné que la présente étude n'était pas longitudinale, la trajectoire suivie par un étudiant ou une étudiante entre son premier cheminement (que nous appelons résultats immédiats) et son deuxième (que nous appelons résultats au moment de l'enquête) n'était pas explicite. Néanmoins, l'examen des résultats immédiats comparativement aux résultats au moment de l'enquête permet d'obtenir des renseignements importants qui permettent de mieux comprendre le profil, la persévérance et les objectifs des sortants précoces.

Mobilité entre établissements

Dans une récente étude menée au Canada atlantique, Finnie et Qiu (2009) ont montré que certains étudiants et étudiantes passaient à un autre établissement au cours de leurs études ou interrompaient leurs études pendant une certaine période. Dans la présente étude, nous avons expressément examiné si les sortants précoces étaient simplement passés d'un collège de la RGT à un autre. Les résultats indiquent que c'est ce que 31 % des sortants ont fait (figure 10). Il convient de noter que 57 % de ces sortants étaient inscrits à un programme différent de celui qu'ils suivaient dans leur collège initial. Les principaux motifs de leur départ comprenaient notamment les suivants : (i) changement touchant les intérêts et plans scolaires; (ii) difficultés scolaires; (iii) désintérêt ou insatisfaction concernant le programme.

Il convient aussi de noter le groupe d'étudiants et d'étudiantes qui fréquentait l'université au moment de l'enquête (27 %). Ce groupe inclut également ceux qui avaient fait des études postsecondaires avant leur inscription à leur collège initial. Un nombre considérable de sortants (26 %) fréquentait un collège privé ou un établissement pour adultes, ou suivait des cours informels à court terme. Douze pour cent étaient passés dans un collège situé à l'extérieur de la RGT et de l'Ontario.

Figure 10. Mobilité entre établissements



Satisfaction concernant la décision de partir

Du point de vue de l'étudiant ou de l'étudiante ou de l'établissement, le fait de quitter le collège ne signifie pas nécessairement des résultats négatifs ou médiocres. Afin d'examiner comment la décision de partir était perçue, on a demandé aux répondants d'indiquer leur degré de satisfaction concernant leur décision de quitter le collège (tableau 22). Cependant, il ne faut pas considérer que cette mesure de la satisfaction indique de manière explicite si les sortants ont atteint ou non leurs objectifs après leur départ. Dans la présente étude, nous n'avons pas exploré les motifs particuliers expliquant la satisfaction ou l'insatisfaction, et cela constitue une limite de l'étude.

Pour l'ensemble des collèges, 46,5 % des répondants ont indiqué être « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur décision de partir, 29,1 % étaient « insatisfaits » ou « très insatisfaits », et 20,5 % étaient neutres.

Tableau 22. Satisfaction concernant la décision de partir

	Nombre (n)	%
Satisfait ou très satisfait	903	46,5
Ni satisfait ni insatisfait	398	20,5
Insatisfait ou très insatisfait	565	29,1
Ne sais pas/Préfère ne pas répondre	74	3,8
	1940	100,0

Tableau 23. Résultats au moment de l'enquête et satisfaction concernant la décision de partir

	Employé	Aux études (sans emploi)	Employé et aux études	Ni employé ni aux études
	<i>Pourcentage</i>			
Satisfait ou très satisfait	42,8	64,5	63,3	40,1
	[424]	[127]	[228]	[127]
Ni satisfait ni insatisfait	23,9	14,7	18,6	19,9
	[237]	[29]	[67]	[63]
Insatisfait ou très insatisfait	33,3	20,8	18,1	40,1
	[330]	[41]	[65]	[127]

Note : Nombre de réponses totales entre crochets.

Nous avons ensuite examiné les sortants aux études en fonction de l'établissement qu'ils fréquentaient. Comparativement aux autres sous-groupes, ceux qui étaient à l'université présentaient un niveau de satisfaction plus élevé (tableau 24).

Tableau 24. Établissement au moment de l'enquête et satisfaction concernant la décision de partir

	Inscrit à...			
	Six collèges de la RGT	Université	Collèges à l'extérieur de la RGT et de l'Ontario	Autres établissements
	<i>Pourcentage</i>			
Satisfait ou très satisfait	66,1 [115]	78,7 [118]	59,2 [42]	48,9 [69]
Ni satisfait ni insatisfait	16,7 [29]	8,7 [13]	21,1 [15]	25,5 [36]
Insatisfait ou très insatisfait	17,2 [30]	12,7 [19]	19,7 [14]	25,5 [36]

Note : Nombre de réponses totales entre crochets.

Nous avons également examiné les principaux motifs du départ. Une proportion plus grande de sortants qui étaient partis pour des motifs scolaires ou institutionnels ont indiqué être satisfaits de leur décision. Les sortants insatisfaits étaient plus fréquents chez ceux dont le départ était dû à des facteurs personnels ou non scolaires (motifs financiers, famille/situation personnelle/santé) (tableau 25).

Tableau 25. Facteurs à l'origine du départ et satisfaction concernant la décision de partir

	Motif principal du départ		
	Personnel/non scolaire	Scolaire ou institutionnel	Autre
	<i>Pourcentage</i>		
Satisfait ou très satisfait	39,2	55,0	43,2
Ni satisfait ni insatisfait	21,3	20,1	17,6
Insatisfait ou très insatisfait	35,8	23,2	20,0
Aucune réponse/Ne sais pas	3,7	1,7	19,2

Enfin, nous avons examiné s'il y avait une corrélation linéaire entre la satisfaction à l'égard de l'expérience globale au collège et la décision de quitter le collège. Est-ce que les sortants qui n'étaient pas satisfaits de leur expérience au collège ont été satisfaits de leur décision de partir? Cette hypothèse a été finalement écartée, car la corrélation négative établie entre ces deux paramètres était trop faible pour soutenir cette interprétation³.

Il convient aussi de noter que la satisfaction à l'égard de la décision de partir n'est pas liée à ce qui suit : (i) fait que l'emploi au moment de l'enquête soit lié au programme d'études; (ii) fait que les étudiants et étudiantes soient inscrits à l'établissement représentant leur premier choix; (iii) domaine d'études.

³ Corrélation significative au niveau 0,05 (bilatéral).

Intention de reprendre les études

On a demandé aux sortants qui n'étaient pas aux études s'ils avaient l'intention de poursuivre leurs études postsecondaires. Environ 85,5 % des « véritables » décrocheurs prévoyaient poursuivre leurs études. Cependant, 15 % étaient incertains (9 %) ou n'avaient aucune intention de le faire (6,0 %).

Qu'ils aient prévu de suivre le même programme ou un programme différent, 72,2 % de ces sortants avaient l'intention de reprendre les études au cours du prochain semestre ou au cours de l'année⁴ (tableau 26). Environ 16,5 % prévoyaient les reprendre au cours des deux à cinq prochaines années, et 11,2 % étaient incertains du moment où il le ferait.

Tableau 26. Intention de reprendre les études

	TOTAL		Même programme		Différent programme	
	n	%	n	%	n	%
Prochain trimestre/semestre	408	37,7	227	38,7	173	40,3
Au cours de l'année	373	34,5	201	34,3	150	35,0
Au cours des 2 à 5 prochaines années	179	16,5	95	16,2	69	16,1
Incertain	121	11,2	62	10,6	37	8,6
Je préfère ne pas répondre	1	0,1	1	0,2	0	0,0
TOTAL	1082	100,0	591	100,0	429	100,0

Note : Exclut les réponses indiquant que le sortant ne sait pas s'il suivra le même programme ou un programme différent.

Quant aux 15 % qui n'avaient pas l'intention de reprendre les études ou étaient incertains à cet égard, 59,7 % d'entre eux travaillaient à temps plein au moment de l'enquête. Environ 32,6 % travaillaient à temps partiel ou étaient sans emploi mais en cherchaient un, alors que le reste (7,7 %) s'occupait d'affaires personnelles.

L'intention de reprendre les études à l'avenir présentait une corrélation significative avec la satisfaction concernant la décision de partir. Plus précisément, les sortants qui n'étaient pas satisfaits de leur décision de partir étaient plus susceptibles d'avoir l'intention de reprendre les études⁵. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les sortants qui étaient partis en raison de facteurs non scolaires ou de problèmes personnels étaient significativement plus insatisfaits de leur décision de partir. Cependant, aucune indication significative n'a permis d'établir que le motif du départ était lié à l'intention de reprendre les études.

Cinquante-quatre pour cent de ceux qui n'étaient pas aux études au moment de l'enquête (et qui travaillaient ou non) étaient désireux de retourner dans leur collège initial. La grande majorité avait en outre l'intention d'y suivre le même programme d'études.

Comme il a été établi qu'une majorité de sortants avaient l'intention explicite de retourner dans leur collège initial, il était très important de connaître ce que leur collège initial aurait pu faire selon eux pour les aider à terminer leurs études. La majorité (64 %) a indiqué que leur collège initial aurait pu les aider à terminer leur programme en leur offrant du soutien scolaire, des services de soutien collégiaux et de l'aide financière. Ces mécanismes de soutien correspondent aux principaux motifs de départ cités par ces sortants –

⁴ À partir du moment où l'enquête a eu lieu.

⁵ $P = 0,000$, selon le test de Kruskal-Wallis.

famille/situation personnelle/santé, motifs financiers et difficultés scolaires. Ce groupe incluait des étudiants et étudiantes qui réussissaient bien, 47 % et 45 % ayant obtenu respectivement une MPC moyenne ou élevée.

Attrition positive

Dans de nombreux cas, il arrive que les étudiants et étudiantes partent puis reviennent plus tard dans le même établissement ou dans un autre (Grayson et Grayson, 2003). Cette tendance peut expliquer ce que l'on appelle l'attrition positive. Dans les situations d'attrition positive, les étudiants et étudiantes atteignent leurs objectifs avant de terminer leur programme et obtiennent éventuellement un emploi. Ils peuvent aussi s'être rendu compte qu'un cours ou un programme ne répondait pas à leurs besoins et aspirations. Cependant, comme ils sont classés avec les autres décrocheurs, cela crée un portrait général quelque peu trompeur d'un établissement (McGivney, 2003).

Les diverses possibilités d'attrition positive n'étaient pas le sujet principal de la présente étude, mais la question mérite indubitablement un projet de recherche complet. Comme nous l'avons déjà noté, l'enquête ne comportait aucune question explicite demandant aux sortants s'ils avaient atteint leur objectif au moment de quitter le collège. Nous nous sommes toutefois efforcés de déceler les cas éventuels d'attrition positive en nous fondant sur ce que les données révélaient implicitement.

Nous proposons deux mesures de l'attrition positive.

La première mesure correspond à la situation où les sortants qui n'avaient pas fait au préalable d'études postsecondaires ont quitté leur programme collégial pour aller à l'université. L'attrition est jugée positive dans cette situation surtout parce qu'elle traduit le rôle préparatoire des études collégiales à l'égard des études universitaires. Dans l'ensemble des collèges, 22,4 % des sortants sans études postsecondaires préalables qui poursuivaient des études postsecondaires au moment de l'enquête étaient inscrits dans une université située dans la RGT ou à l'extérieur de cette région (tableau 27). Même si ces sortants ne représentent que 5 % de l'ensemble des sortants, ils constituent un sous-groupe très distinct dont il faut tenir compte pour comprendre la population globale de sortants précoces.

La deuxième mesure de l'attrition positive correspond à la situation où les sortants sans études postsecondaires préalables ont quitté leur programme collégial ne menant pas à un grade pour passer dans un programme menant à un grade – même si cela signifiait d'aller dans un autre collège⁶. Il convient toutefois de mentionner ici certaines limites de l'étude. Premièrement, les données sur les antécédents des étudiants et étudiantes utilisées dans cette analyse n'indiquaient pas le genre de programme suivi avant le départ (menant ou non à un grade). Deuxièmement, l'enquête n'a pas examiné si un sortant a fini par passer dans un autre collège pour y suivre un programme menant à un grade. Par conséquent, l'attrition positive n'est pas explicite dans les 47,2 % de sortants qui se sont inscrits dans un autre collège.

En conclusion, les recherches menées à l'avenir devraient tenter de combler les lacunes susmentionnées. Dans l'ensemble, il importe de déterminer si les étudiants et étudiantes ont quitté leur collège pour passer dans un programme menant à un grade, que ce programme soit offert dans un collège ou une université, si l'on veut obtenir des taux d'obtention d'un diplôme et de persévérance complets à l'échelle du système correspondant à la réussite des étudiants et étudiantes et des établissements.

⁶ Aux termes du cadre méthodologique de la présente étude, l'étudiant ou l'étudiante qui quitte un programme ne débouchant pas sur un grade pour passer à un programme menant à un grade au sein de son collège initial n'est pas considéré comme un sortant précoce.

Tableau 27. Type d'établissement fréquenté au moment de l'enquête selon les études postsecondaires avant l'entrée au collège

	Sans études postsecondaires préalable	Avec études postsecondaires préalable <i>Pourcentage</i>	TOTAL
RGT-CAAT	33,7 [137]	24,7 [39]	31,2 [176]
Université	22,4 [91]	37,3 [59]	26,6 [150]
CAAT et autres collèges à l'extérieur de l'Ontario	13,5 [55]	10,8 [17]	12,8 [72]
Autres établissements	26,8 [109]	22,8 [36]	25,7 [145]
<u>TOTAL¹</u>	<u>100,0</u> <u>[406]</u>	<u>100,0</u> <u>[158]</u>	<u>100,0</u> <u>[564]</u>

¹ Inclut les réponses « non divulgué » (n = 21), lesquelles ne sont pas présentées ci-dessus.

Note : Nombre de réponses totales entre crochets. CAAT = collège d'arts appliqués et de technologie.

En outre, l'attrition positive liée à un emploi rémunérateur n'a pas été expressément étayée par la présente étude. Plus précisément, on n'a pu établir de manière entièrement concluante que le fait d'avoir un emploi en rapport avec le programme d'études était lié à la satisfaction ou à l'insatisfaction concernant la décision de partir. Cependant, il convient de noter que 10 % des sortants étaient satisfaits ou très satisfaits de leur expérience éducative et occupaient un emploi lié à leur programme d'études. De plus, 7 % des sortants étaient satisfaits ou très satisfaits de leur décision de quitter le collège et occupaient un emploi lié à leur programme.

Conclusions

Dans la présente étude, aucune comparaison n'a été faite entre les sortants précoces et ceux qui ont terminé leur programme dans leur collège initial. Cependant, elle contient des conclusions importantes pouvant influencer sur les stratégies visant à maximiser la persévérance scolaire. Tout d'abord, il y a la constatation que 90 % des sortants avaient complètement cessé leurs études postsecondaires immédiatement après leur départ et qu'une grande majorité d'entre eux accordaient la priorité à un emploi. Au moment où l'enquête a eu lieu, presque la moitié des sortants n'avaient pas obtenu un diplôme d'études postsecondaires depuis leur départ et n'avaient pas repris les études, dans des établissements d'enseignement ou ailleurs. Environ huit sur dix de ces sortants avaient un emploi qui était « plus ou moins » ou « complètement » lié à leur programme d'études. En outre, 85 % d'entre eux ont indiqué leur intention de reprendre les études dans un proche avenir. Il est essentiel d'examiner les objectifs de ces sortants en fonction de leur taux d'achèvement du programme – c'est-à-dire ce qui leur reste à faire pour terminer leur programme. En comprenant cela, on pourrait éventuellement contextualiser une stratégie de réabsorption qui harmoniserait les besoins des étudiants et étudiantes et les ressources institutionnelles. Tout aussi important est le rôle vital d'une entrevue de départ qui permettrait aux collèges d'informer les étudiants et étudiantes sortants au sujet des cheminements scolaires offerts, lesquels leur sont peut-être inconnus.

Deux éléments de la présente étude ne sont pas abordés dans les autres recherches sur la persévérance : (1) l'analyse des départs prématurés en fonction de groupes de rendement scolaire (MPC); (2) la détermination de l'attrition positive. Ces deux éléments peuvent contribuer à combler certaines lacunes dans les connaissances sur la nature complexe de l'attrition de la population étudiante. Par exemple, un départ précoce est habituellement compté comme une valeur négative dans le calcul du taux d'obtention du diplôme et du taux de persévérance. Nous avons repéré les 6 % de sortants qui avaient quitté leur collège initial essentiellement pour aller à l'université (70 % d'entre eux n'avaient pas fait d'études postsecondaires au préalable) et les 22,4 % des sortants sans études postsecondaires préalables qui fréquentaient l'université au moment de l'enquête, surtout chez les sortants ayant une MPC élevée. Ces deux situations peuvent indiquer que ces étudiants et étudiantes avaient obtenu des notes ou des crédits suffisants pour être admissibles à l'université, que leur passage à l'université ait été leur but avant d'entrer au collège ou qu'il soit dû à un changement ultérieur touchant leurs intérêts scolaires. Même si ces aspects font état de la réussite de l'étudiant ou de l'étudiante ou de l'établissement, ils ne sont pas pris en compte dans le calcul des taux d'obtention d'un diplôme et de persévérance effectué actuellement par les collèges de l'Ontario. En ne tenant pas compte de ces aspects, on ne pourra jamais brosser un tableau vraiment exact de la réussite des étudiants et étudiantes et des établissements. En outre, on écarte le fait qu'il existe des facteurs d'attrition qui ne devraient pas être considérés comme allant à l'encontre des étudiants et étudiantes et des établissements.

Environ 30 % des étudiants et étudiantes ont cessé leur programme avant de terminer leur premier trimestre d'études. Cela était tout particulièrement le cas pour les sortants ayant une MPC peu élevée. Il serait bon que les établissements mettent en place de façon proactive des processus de dépistage précoce et des entrevues de départ relativement aux nouveaux étudiants et étudiantes qui partent au début du trimestre. Les données recueillies auprès de ces étudiants et étudiantes sont essentielles pour déterminer les tendances et les causes du départ des étudiants et étudiantes. Les professeurs peuvent jouer un rôle clé dans les stratégies de dépistage précoce, d'autant plus que les résultats montrent que les étudiants et étudiantes font souvent appel à eux pour obtenir des conseils.

Comme une grande partie de la littérature sur les départs prématurés, la présente étude fait état de niveaux de participation scolaire et sociale problématiques (bas ou modérés) chez les sortants. Même si nous n'avons pas comparé les activités de participation des sortants avec celles de leurs pairs restés aux études, nos

conclusions devraient inciter les établissements à mieux explorer comment ils s'y prennent pour assurer la participation de leurs étudiants et étudiantes, à examiner si les stratégies de communication visant à renforcer les initiatives de participation existantes sont efficaces, et plus important encore, à déterminer si les possibilités de participation parascolaire correspondent aux centres d'intérêt des étudiants et étudiantes.

Références

- Astin, A. W. (1993). *What matters in college? Four critical years revisited*. USA : Jossey-Bass.
- Conway, C. (2001). *The 2000 British Columbia Universities Early Leavers Survey*. Rédigé pour le University Presidents' Council of British Columbia. Copublié par le British Columbia Ministry of Advanced Education, Training and Technology et le Centre for Education Information.
- Decock, H. et Lopez, T. (2004). *Seneca College Early Leaver Survey*. Toronto : Collège Seneca.
- Finnie, R. et Qiu, T. (2008). "Is the Glass (or Classroom) Half-Empty or Nearly Full? New Evidence on Persistence in Post-Secondary Education in Canada" Dans Ross Finnie et coll., ed., *Who Stays? Who Goes? What Matters? Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*. Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Finnie, R. et Qiu, T. (2009). *Transition et progression : persévérance dans les études postsecondaires dans la région de l'Atlantique*. Ottawa : Statistique Canada.
- Finnie, R., Childs, S. et Qiu, H. (2010). *The Patterns of Persistence in Post-Secondary Education Among College Students in Ontario : New Evidence from Longitudinal Data*. Toronto : Collèges Ontario.
- Finnie, R., Childs, S. et Qui, T. (2012). *Persévérance aux études postsecondaires : Nouvelles données pour l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Grayson, J. P. et Grayson, K. (2003). *Les recherches sur le maintien et la diminution des effectifs étudiants*. Ottawa : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Lambert, M., Zeman, K., Allen, M. et Bussière, P. (2004). *Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Ottawa : Statistique Canada.
- Ma, X. et Frempong, G. (2008). *Raisons de l'inachèvement des études postsecondaires et profil des décrocheurs des études postsecondaires*. Ottawa : RHDSC.
- McGivney, V. (2003). *Staying or Leaving the course : Non-completion and retention of mature students in further and higher education*. UK : National Institute of Adult Continuing Education.
- Prairie Research and Associates. (2007). *Sondage sur l'abandon scolaire précoce dans les universités et collèges manitobains*.
- Thomas, S. L. (2000). Ties that bind : A social network approach to understanding student integration and persistence. *Journal of Higher Education*, 71(5), p. 591-615.
- Tinto, V. (1993). *Leaving college : Rethinking the causes and cures of student attrition*. 2^e éd. Chicago : University of Chicago Press.
- Zhao, H. et McCloy, U. (2009). *Mining Ontario's Student Satisfaction Survey : What do the results tell us about learning quality and graduation rates?* Communication présentée au congrès de 2009 de l'Association canadienne de planification et de recherches institutionnelles, Banff (Alberta).



Higher Education
Quality Council
of Ontario

An agency of the Government of Ontario